

# URGENCE MÉDECINE DE VILLE EN TENSION



orleans.m.m

**ACTU**

**ÉDUCATION**

NOUVELLE ORGANISATION  
À LA RENTRÉE

**ACTU**

**VOIX D'ORLÉANS**

COMMENT LE PROGRÈS PEUT-IL  
ÊTRE UTILE À L'HOMME ?

**LETTRÉ ORLÉANS  
MÉTROPOLE**

**EMPLOI**

LE NERF DE LA GUERRE

**GUIDE ON SORT!**

**PARC FLORAL**

OUVERTURE  
DE SAISON

**HISTOIRE**

**PAUL GAUGUIN**

UNE ENFANCE  
ORLÉANAISE



Orléans  
Mairie

Maison



orange™

# La Fibre à Orléans

La Fibre,  
**100%**  
Fibre

**Vous profitez du meilleur débit proposé par Orange.**  
Télécharger un album (10 morceaux de 40 Mo)  
ADSL : 21 sec<sup>(1)</sup> **Fibre : 1 sec<sup>(1)</sup>**

**Tous vos appareils connectés en simultané.**

**La TV en HD sur tous vos écrans<sup>(2)</sup>.**  
Télécharger un film en full HD (30 Go)  
ADSL : 4 h 27 min<sup>(1)</sup> **Fibre : 8 min<sup>(1)</sup>**

**Tous vos fichiers stockés et à retrouver partout avec le Cloud d'Orange.**  
Mettre en ligne 20 photos (480 Mo)  
ADSL : 4 min 16 sec<sup>(1)</sup> **Fibre : 8 sec<sup>(1)</sup>**

**Vos jeux en ligne avec un meilleur temps de réponse.**



Suivez l'arrivée de la Fibre jusqu'à votre logement, en flashant ce code depuis votre smartphone.

**Vous pouvez également vous rendre dans les boutiques Orange, sur notre site [boutique.orange.fr](http://boutique.orange.fr) ou appeler le 3900 service client <sup>(3)</sup>.**

En cas d'usage de votre accès internet sur plusieurs équipements, le débit est partagé.  
Détails sur [orange.fr](http://orange.fr)

(1) Fibre : temps de téléchargement estimatifs avec un débit de 500 Mbits/s en débit descendant et 200 Mbits/s en débit montant avec Livebox Jet Fibre. ADSL : temps de téléchargement estimatifs avec un débit de 15 Mbits/s en débit descendant et 1 Mbits/s en débit montant. (2) HD et HD+ sous réserve d'éligibilité et de matériel compatible. (3) Le service est gratuit et l'appel au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit depuis le réseau Orange.

Orange SA au capital de 10 640 226 396€ - RCS Paris 380 129 866

4 > VU EN VILLE

## L'ACTU VILLE

7 > O' QUEL TALENT !

8 > ILS-ELLES FONT L'ACTU

10 > PÊLE-MÊLE

14 > LE PROGRÈS AUX VOIX D'ORLÉANS

16 > ÉCOLES : NOUVELLE ORGANISATION  
À LA RENTRÉE

18 > DOSSIER : VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ



## ORLÉANS MÉTROPOLE

LA LETTRE D'INFORMATION  
D'ORLÉANS MÉTROPOLE

édito

## LES QUARTIERS

28 > CENTRE-VILLE

31 > OUEST

32 > EST

34 > NORD

36 > SAINT-MARCEAU

38 > LA SOURCE

## LE MAG

40 > PISCINE ÉPHÉMÈRE

43 > GAUGUIN À ORLÉANS

45 > TRIBUNES LIBRES

46 > INFOS PRATIQUES



## ON SORT !

EN CENTRAL,  
TOUT LE PROGRAMME  
D'ORLÉANS  
ET SA MÉTROPOLE

Photo de couverture  
© Tyler Olson - Fotolia

... Pour contacter la rédaction :

02 38 79 27 48

- > DIRECTRICE DE PUBLICATION : JOËLLE GOEPFERT
- > RÉDACTRICE EN CHEF : A. DI TOMMASO
- > RÉDACTION : M. SIMON, M. PRÉVOST, M. CAORS, A. RAMBAUD ET C. JAUNET
- > PHOTOGRAPHIES : JÉRÔME GRELET ET JEAN PUYO
- > SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : RICHARD PENNARUN
- > CRÉATION MAQUETTE ET RÉALISATION : LAURE SCIPION
- > CROMALINS : FBI
- > RÉGIE PUBLICITAIRE : OUEST EXPANSION
- > IMPRESSION : SIEP - TIRAGE 63 000 EXEMPLAIRES



L'actu orléanaise en continu  
sur Facebook, Twitter et  
[orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)



Orléans.mag est  
disponible en version  
audio auprès de la Biblio-  
thèque sonore sur inscription au  
02 38 53 17 46 ou [45L@advbs.fr](mailto:45L@advbs.fr)



La société Ouest  
Expansion est notre  
régisseur publicitaire. Si vous  
êtes annonceur, contactez  
Laurent Levionnois : 06 77 53 90 64  
[laurent.levionnois@ouestexpansion.fr](mailto:laurent.levionnois@ouestexpansion.fr)



10-32-2813

Orléans.mag n°158 de mai 2018  
sera disponible à partir du 30 avril 2018



Visite de la MSP Saint-Marceau,  
en cours d'aménagement.  
Elle ouvrira ses portes fin 2018.

© JÉRÔME GRELET

## Médecine de ville : plan d'urgence

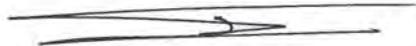
C'est le premier sujet pour lequel vous écrivez à la ville ou au maire : « *Trouvez-moi un médecin référent* ». La médecine de ville est malade. C'est vrai dans quasiment toute la France, à l'exception de Paris et de la région Paca. Mais le phénomène est très accentué à Orléans et dans son aire urbaine. Nous devrions avoir environ 120 praticiens; nous en dénombrons 70 ! Beaucoup de départs à la retraite n'ont pas été remplacés. Avec les restrictions du numéris clausus imposé à la fin des années 90, cette tendance ne va pas s'améliorer avant une dizaine d'années. Vous ajoutez à cela le fait que les nouveaux médecins ne veulent plus travailler de la même façon que leurs aînés et vous obtenez un cocktail explosif qui prend à revers la qualité de l'offre médicale française, pourtant l'une des meilleures du monde. Il y a urgence !

Même si ce n'est pas une compétence communale, vous verrez dans ce dossier spécial le détail des actions que nous développons déjà et toutes celles à venir dont je fais notre priorité. À court terme, l'Agence régionale de santé (ARS) m'a assuré qu'elle travaille avec l'Assurance Maladie pour résorber le nombre de personnes sans médecin référent, en particulier celles qui souffrent de maladies chroniques. Avec l'Hôpital, les cliniques, les cabinets existants et les maisons de santé pluridisciplinaire -3 réalisées, 2 à venir et 5 en projet-, nous construisons un maillage, un réseau, qui permettra à chacun de bénéficier d'une chaîne de soin complète. Cette chaîne est aussi le moyen de convaincre de nouveaux praticiens de venir s'installer sur notre métropole car ils veulent travailler en équipe. Pour vous, nous testerons une plateforme de mise en relation efficace pour trouver un rendez-vous médical.

Par ailleurs, nous renforçons notre accueil des internes qui passent par l'hôpital d'Orléans. Je les ai rencontrés récemment ; un certain nombre ont déjà décidé de s'installer dans notre métropole ou aux alentours. C'est très prometteur. Mon vœu est que la fac de médecine de Tours se développe sur les deux centres hospitaliers de la région : Orléans et Tours. Cela permettrait à notre Région de bénéficier alors d'une magnifique offre universitaire.

Je remercie tous ceux qui ont répondu présent, en particulier les médecins qui nous aident à élaborer et mettre en place ce plan, et la Région, à l'appel que j'ai lancé pour prendre à bras-le-corps les problèmes liés à cette situation. Vous pouvez compter sur ma détermination à tout mettre en œuvre pour les résoudre.

Olivier Carré,  
Maire d'Orléans  
Président d'Orléans  
Métropole



# VU EN VILLE

## CONCOURS DE PIANO

◀ [1] Dimanche 18 mars, clap de fin pour la 13<sup>e</sup> édition du Concours international de piano d'Orléans. Après dix jours de compétition, trois jeunes candidats participent à la finale, Maroussia Gentet (France), Hyeonjun Jo (Corée du Sud) et Miharu Ogura (Japon), remportée haut la main par la jeune pianiste française.



1



2



3



4



5



6

## MARS 2018

### ◀ [5] DROITS DES FEMMES

Concerts, débats, ateliers, expositions... Samedi 10 mars, place de la République, le collectif «Qu'est-ce qu'elles veulent encore?!» organise un après-midi festif en écho à la journée internationale des droits des Femmes du 8 mars.

### ◀ [5] ASSISES DU SPORT

Lundi 12 mars, présentation de la politique sportive de la Mairie et échanges entre le maire, Olivier Carré, son adjoint en charge des sports, Soufiane Sankhon, et les associations sportives, à l'occasion du conseil consultatif du sport orléanais.

### ◀ [6] 3, 2, 1, PLANTEZ !

La foire aux plantes, véritable institution orléanaise, déménage et quitte les boulevards pour s'installer au Jardin des plantes, les 10 et 11 mars. Désormais baptisé Fête des plantes O' Jardin des plantes, l'événement voit ainsi sa superficie doublée.

### ▲ [5] ANNIVERSAIRE DU CANAL

Le 10 mars, une caravane d'une trentaine de bateaux en tous genres s'élance de Combleux pour rejoindre le lendemain Fay-aux-Loges, à l'occasion du 326<sup>e</sup> anniversaire de la mise en service du canal d'Orléans.

### ▲ [6] ORLÉANS GAME SHOW

Samedi 17 et dimanche 18 mars, le palais des sports se transforme en palais de l'e-sport à l'occasion de l'Orléans Game show, tournoi de jeux vidéo organisé par l'association Oregami. Il accueille 480 gamers de toute la France et près de 6000 visiteurs.

### ▶ [7] DÉPASSEMENT DE SOI

Mardi 13 mars, au théâtre d'Orléans, Philippe Croizon, amputé des bras et des jambes, et connu notamment pour sa traversée de la Manche à la nage, donne une conférence intitulée «Tout est possible».

### ▶ [8] EXPRESSION ARTISTIQUE

Sur le thème «Végétal, et alors...», le concours d'expression artistique des écoles d'Orléans (77 classes de maternelle et d'élémentaire) remporte un franc succès. Les œuvres des enfants sont exposées au Campo Santo jusqu'au 22 mars.

### ▶ [9] ALORS ON DANSE

Vendredi 2 mars, le bassin vidé du complexe nautique de La Source est transformé en piste de danse, à l'occasion de la fermeture de la piscine pour travaux.



7



8



9

RÉSIDENCE  
ŒUVRE  
JEANNE D'ARC

DE 650€  
À 850€  
PAR MOIS !

Journées Portes Ouvertes

le 14 avril 2018 de 10h à 17h

VIVRE ←

→ ENSEMBLE

au cœur d'Orléans

VOTRE RÉSIDENCE SENIORS À ORLÉANS CENTRE !

VOTRE APPARTEMENT  
INDIVIDUEL DU T1 BIS AU T2

8 bis boulevard Guy-Marie Riobé  
45000 Orléans

06 40 29 74 89

[www.residence-senior-jeannedarc.fr](http://www.residence-senior-jeannedarc.fr) • [contact@oja-asso.fr](mailto:contact@oja-asso.fr)



Création : la Fabrique de com



Tous les soirs  
de 19h à 7h

Parkings Cathédrale,  
Halles Charpenterie,  
Halles Châtelet, Cheval Rouge,  
Carmes et Médiathèque.

[stationnement-orleans.fr](http://stationnement-orleans.fr)

2€

LA SOIRÉE

C'EST POUR MA VOITURE !  
GAREZ-VOUS SEREINEMENT  
ET PROFITEZ DU FORFAIT SOIRÉE.



27 RUE CHARLES SANGLIER  
DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 8H30 À 18H30 TÉL. 02 38 73 38 06

ORLÉANS GESTION

Toutes nos infos sur [www.stationnement-orleans.fr](http://www.stationnement-orleans.fr)

© 2018 - Shutterstock

## SURVEILLANCE

Depuis 1996, l'association Lig'Air, basée à Saint-Cyr-en-Val, assure la surveillance de la qualité de l'air en Centre-Val de Loire. Une mission pour laquelle elle est agréée par le ministère chargé de l'Environnement. Avec 41 stations de mesures installées dans toute la région, Lig'Air étudie une douzaine de polluants : ozone, dioxyde d'azote, particules fines, métaux lourds, etc. Elle diffuse ces informations en temps quasi-réel et effectue des prévisions de la qualité de l'air en tenant compte de la météo. Surveillance, information du public et accompagnement des collectivités dans l'élaboration des plans territoriaux dédiés au climat, à l'air et à l'énergie : trois missions complémentaires.

# Lig'Air : le vent en poupe

## PRÉCURSEUR

Lig'Air a été le premier à faire des mesures pour mieux connaître les pesticides dans l'air. Depuis 2006, cinq stations collectent ces informations au printemps et à l'été, et depuis trois ans en automne. Ce sont les données les plus anciennes connues en France.

## TENDANCES

L'amélioration de la qualité de l'air dans la métropole orléanaise est nette depuis dix ans. Il se produit toujours des pics de pollution aux particules fines (une semaine en janvier 2017, deux jours en février 2018), mais les valeurs limites ne sont pas dépassées pour les mesures de « fond ». Un résultat positif dû à la mise en œuvre des politiques nationales vis-à-vis des industriels rejetant des composés organiques volatils (COV), par exemple, ou encore au renouvellement du parc automobile avec des véhicules plus propres.



© JEAN RUYO

## PESTICIDES

C'est grâce à sa connaissance des pesticides dans l'air que Lig'Air prend une part active dans la campagne nationale de mesure qui se déroulera entre mai 2018 et mai 2019, sous la houlette de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail : 81 molécules seront suivies sur 50 sites en France, pour aboutir à une première image de l'exposition aux pesticides sur notre territoire...

**« La pollution atmosphérique cause environ 48 000 décès par an en France. Mieux la connaître permettra de lutter plus efficacement. »**  
**Patrice Colin, directeur de Lig'Air**



© JÉRÔME CRELET

## Le Boui-Boui

# CONVIVIALITÉ ET VUE SUR LOIRE

Ce ne sont pas des inconnus sur la place d'Orléans ! Kiliane Hervoïn et Pierre de Hollanda sont depuis deux ans les gérants du bar Le Charbon. Et leur prochain challenge sera l'ouverture de la guinguette Le Boui-Boui, près de la Capitainerie. « *Nous avions déjà tenté l'expérience lors du dernier Festival de Loire, explique Kiliane, et nous rêvions depuis longtemps d'exploiter une guinguette en bord de Loire. Voilà notre vœu exaucé !* » L'ouverture de l'établissement est prévue début mai. Côté prestation, le duo souhaite insuffler un véritable esprit guinguette avec, sur 200 m<sup>2</sup>, grandes tables à partager et tables bistrots pour environ 120 couverts. Côté carte : salades, sardines grillées, burgers, viande à la plancha, brunchs, apéros-huîtres et, une fois par mois, des soirées à thème. Le tout servi 7 jours 7, sur fond musical, avec guirlandes lumineuses au-dessus des têtes et une zone couverte pour se protéger de la pluie. Un espace jeux en bois pour les enfants, un coin transats et des partenariats avec des clubs de canoë-kayak et de navigation en Loire locaux compléteront l'animation du lieu. « *L'idée est d'inviter les Orléanais et les touristes à venir profiter d'un moment tranquille en terrasse avec vue sur un cadre d'exception* », insiste Pierre. Rendez-vous en mai. ■

MARYLINE PRÉVOST

\*À la suite de l'appel à projets lancé par la mairie d'Orléans, mise à disposition de l'espace public pour 7 ans, avec une exploitation de 5 mois la première année.

## Cité Formation

# TRIBU UNIFIÉE

Après le Costa Rica, le Vietnam, la Thaïlande, la Malaisie ou l'Indonésie... l'île Charlemagne ! Non, Denis Brogniart et ses équipes n'ont pas décidé de faire s'affronter les aventuriers sur le sable de la base de loisirs albijohannicienne, même si ce gentil, convenons-en, n'est pas dénoué d'exotisme. Mais les étudiants en « Bachelor marketing, communication et développement commercial » de Cité Formation font un joli clin d'œil à l'émission de TF1, en organisant Korleanta, une journée de défis sportifs et ludiques par équipes, librement inspirés de ses célèbres épreuves. « *Recherche de lieux, de partenaires, de sponsors, rien de tel que de créer soi-même un événement pour comprendre les enjeux existants dans l'organisation de tels projets !* », explique la dynamique équipe. 250 en 2017 pour la première édition, combien seront-ils cette année à redoubler de logique, de réflexion, de rapidité, de force et d'agilité pour relever les challenges de Marcel le paysan, du Bouch'trou ou du Kesta Retenu, avant de pouvoir accéder à la course d'orientation et à l'épreuve finale ? ■ M. SIMON

➔ **Korleanta #2, samedi 21 avril à 9h.**  
**Plaine de jeux de la base de loisirs de l'île Charlemagne. Par équipe de 10 maximum. Dès 10 ans.**  
**Renseignements et inscriptions :**  
[www.korleanta2018.com](http://www.korleanta2018.com)



© JEAN PUYO



© JEAN PUJO

## Grégoire Balmont

# DU NOUVEAU AU FONDS POUR LA JEUNESSE ORLÉANAISE

Le Fonds pour la jeunesse orléanaise (FJO) a un nouveau président. Grégoire Balmont (à droite, sur la photo) succède à Jean-Luc Benayoun (à gauche, sur la photo), président depuis l'origine du dispositif créé en 2003 par la Mairie et des entreprises partenaires. Arrivé récemment dans le Loiret, Grégoire Balmont est déjà très impliqué sur le territoire, en tant que directeur d'agence de Colas et au sein de nombreuses associations. *« Ma volonté a été de m'intégrer au plus vite dans la vie locale, précise-t-il. L'entreprise Colas est un membre actif du FJO depuis des années et c'est dans ce cadre que Jean-Luc Benayoun m'a proposé de lui succéder. »* Élu le 16 mars, le nouveau président souhaite continuer le travail entrepris par son prédécesseur, en donnant une visibilité locale au dispositif et en élargissant le cercle des entreprises mécènes pour parrainer le plus de projets possible. En 15 ans, le FJO en a financé 50, tous thèmes confondus (culture, humanitaire, événementiel...), ce qui représente un soutien financier de 120 000 € aux jeunes porteurs de projets. *« Pour un chef d'entreprise, écouter, conseiller, accompagner des jeunes ultra-motivés qui veulent réaliser un projet, en plus de leur études, est un vrai plaisir... »* ■ MARIAN CAORS

## Céleste et Lulu

# AVIS AUX JEUNES LECTEURS DE LA MÉTROPOLE!

C'est un projet à quatre mains. Quatre mains qui agitent leurs plumes à destination des bambins. *Céleste et Lulu* fait ses premiers pas dans la métropole orléanaise. Le magazine gratuit des « enfants du coin » se fonde sur un concept bien précis : devenir le journal 100 % local et 100 % gratuit des enfants de la métropole. Aux commandes, Mélanie Potau a fait ses armes dans le secteur de la communication et du journalisme. Son amour pour l'écriture et pour les histoires pour enfants a, petit à petit, « pris le pas sur le reste », et l'aventure était lancée. Avec son partenaire de projet et son équipe d'illustrateurs locaux, ils ont donné naissance au magazine *Céleste et Lulu*. Un an et demi de travail pour offrir chaque mois aux enfants des histoires, des jeux, des tutoriels créatifs, des conseils shopping auprès des commerçants locaux et un agenda de sorties culturelles et sportives. Le petit bonus : une bande dessinée, à l'ouverture de chaque numéro, mettant en scène *Céleste et Lulu* dans un lieu emblématique de l'Orléanais... Des petits personnages qui prennent vie grâce au crayon de l'illustratrice Cynthia Thiéry. *« Nous souhaitons surtout proposer un accès à la lecture à tous les enfants, souligne Mélanie Potau. Que ce magazine soit à eux, qu'ils puissent le lire et le conserver. »*

Distribué à 10 000 exemplaires de main à main et dans de nombreux points de dépôts de la métropole, *Céleste et Lulu* va faire des heureux... ■

ANAÏS RAMBAUD



© JÉRÔME CRELET

## FÊTES DE JEANNE D'ARC PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

« Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans » intègrent l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel, sur avis favorable du comité du patrimoine ethnologique et immatériel. Cette distinction est l'aboutissement d'un travail engagé en 2014, et mené conjointement par la direction régionale des Affaires culturelles Centre-Val de Loire et la mairie d'Orléans. Avec l'objectif de faire reconnaître, de valoriser et de sauvegarder



les « Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans », organisées depuis près de 600 ans par les autorités civiles, militaires et religieuses, avec la participation de nombreuses associations et du public.

Cette très belle nouvelle tombe à point nommé, à quelques semaines du lancement des 589<sup>e</sup> Fêtes de Jeanne d'Arc, du dimanche 29 avril au mardi 8 mai. ■

➔ Programme complet sur [orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

## JEANNE D'ARC AUX ÉTATS-UNIS...

Beaucoup d'Orléanais l'ignorent mais Jeanne d'Arc revêt une dimension internationale. Sa place dans l'histoire américaine et l'intérêt qu'elle suscite outre-Atlantique ont été mis en évidence par Marcelline Brun, docteur en Littérature comparée. La mairie d'Orléans et l'association France-États-Unis l'ont invitée à donner une conférence intitulée « Jeanne d'Arc et les États-Unis », le 24 avril, à 17h30, à l'auditorium du Musée des Beaux-arts. Sur entrée libre.

## ... ET À YANGHZOU

En remerciement du bateau traditionnel chinois reçu lors du dernier Festival de Loire, la mairie d'Orléans offre à sa ville amie Yangzhou une statue de Jeanne d'Arc, reproduction en bronze de la « Jeanne en prière » de la princesse et sculpteur Marie d'Orléans (1837), visible à l'entrée de l'hôtel Groslot. Après un voyage de plusieurs semaines par bateau, la statue sera posée au cœur d'un des nouveaux jardins de Yangzhou, en présence d'Olivier Carré, maire d'Orléans, présent du 18 au 23 avril pour la signature du serment de jumelage. ■



SET ELECTRO

## ORLÉANS DJ CAST

Le soir du 7 mai, le Set électro d'Orléans fête sa 11<sup>e</sup> édition avec, aux platines, deux DJ's d'envergure internationale : Boris Way et R3hab. En préambule, la mairie d'Orléans, organisatrice, lance l'Orléans DJ Cast, un concours ouvert aux 18-30 ans, habitant la métropole orléanaise. Le DJ vainqueur assurera le warm'up du Set électro durant 30 mn, ainsi qu'au Nova Club à partir de 3h, et aura également la chance de participer au 2<sup>e</sup> Cocorico électro, le 14 juillet. Les présélections sont programmées le vendredi 6 avril, à partir de 22h, au club Le Georges (place du Châtelet) et la finale du concours, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 février, à partir de 2h, au Nova Club (25 avenue de la Libération). Venez les encourager !

➔ Orléans DJ Cast 2018 sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

## HANDICAP

### FAIS-MOI SIGNE !



L'association Métiers de l'accompagnement politique organise une journée dédiée aux personnes sourdes et malentendantes, le mercredi 11 avril. Lors de cette journée, sera proposé, dès 14h30, un atelier de langue des signes française (LSF) par "Visuel LSF Centre", dans le hall du Bouillon. L'inscription est conseillée, par mail ([asso.map45@gmail.com](mailto:asso.map45@gmail.com)). Puis, à 19h, vous pourrez assister à un café-débat "La communauté sourde et malentendante face à la politique" avec la participation d'élus et de professionnels, au théâtre du Bouillon. La journée se clôturera par un temps d'échanges autour d'un buffet, à 21h. Cet événement est gratuit et ouvert à tous. ■

➔ Le Bouillon, Campus Orléans La Source, rue de Saint-Amand. + d'infos : [Asso Map Histoire de signes](http://Asso Map Histoire de signes)



© JÉRÔME GRELET

## HANDICAP

# DES CHIENS PAS COMME LES AUTRES

Le samedi 14 avril, l'association des Chiens-guides d'Orléans organise, place de Loire, son action annuelle « Des chiens pas comme les autres ». Cette opération d'information et de sensibilisation s'adresse à tous, voyants, mal et non-voyants, et à toutes les générations. À partir de 13h, les organisateurs proposeront des démonstrations de chiens-guides, des ateliers sensoriels (odorat et toucher) et de découverte du braille, des interventions de maîtres chiens-guides. « *Le public pourra également expérimenter un parcours de mise en situation yeux bandés à l'aide d'une canne blanche* », précise Tom Raybaud, président de l'ACGO. A l'occasion de cette 4<sup>e</sup> édition, l'association orléanaise remettra un chèque de 25000€ à l'école de chiens-guides de Coubert (Ile-de-France). L'accès à la manifestation est libre et gratuit, et se conclura par un concert. ■

➔ <https://www.acgo.fr>

## EXPÉRIMENTATION

# DU GAZON AU CIMETIÈRE

Pionnier dans l'application de la charte « zéro phyto » visant un entretien au naturel des grands espaces citadins, le cimetière de Saint-Marceau, géré par la Mairie, innove de nouveau, ce printemps, en engazonnant 8 allées transversales, à titre expérimental. « *Le but est de casser l'aspect minéral de l'endroit*, souligne Etienne Bisson, responsable de la gestion des cimetières d'Orléans. *De plus, il est difficile de lutter contre les plantes adventives et de garder les allées en sable.* » Le service des Espaces verts a fourni les précieuses graines d'un gazon résistant au piétinement et peu gourmand, ainsi que les conseils pour la plantation. Les agents municipaux, en charge de l'entretien du cimetière et très investis dans cette expérimentation, répondent aux usagers qui peuvent se questionner sur la démarche. Pour parfaire l'embellissement du site, des plantes couvre-sol seront disposées entre les tombes, venant à terme occuper un espace difficile d'accès aux outils des jardiniers. ■



© JEAN PUYO

## VÉLOTOUR #10

# PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Le dimanche 10 juin se déroule le 10<sup>e</sup> Vélotour, l'événement cycliste qui permet de découvrir ou redécouvrir, indoor/outdoor et sous un autre angle, des lieux culturels, historiques ou sportifs de la métropole. La billetterie est déjà ouverte, l'inscription étant nécessaire pour participer à l'événement (enfant – de 12 ans, de 0 et 5€, adulte de 8 et 15€, gratuit pour les demandeurs d'emploi et les personnes atteintes d'un handicap, tarif évolutif en fonction de la date d'achat et du nombre de places disponibles). Cinq-cents billets à tarif privilégié sont réservés en avant-première aux premiers inscrits. ■

➔ <https://www.velotour.fr/orleans/billetterie/>



## NATURE

# CULTIVONS NOTRE VILLE

Cultivons notre ville : c'est parti! Dans le cadre de sa stratégie de préservation de la biodiversité, la Mairie réitère son appel à projets « Cultivons notre ville ». Avec une nouvelle enveloppe qui passe à 50 000€ (contre 40 000€ l'an passé), Stéphanie Anton, adjointe en charge du Développement durable, et Jean-Michel Vinçot, conseiller, souhaitent une augmentation de la participation des groupes scolaires et faire émerger la pratique dans tous les quartiers de la ville. Vous n'avez plus qu'à sortir vos outils et à faire germer les idées ! Sans oublier de déposer votre dossier de candidature, avant le 20 septembre. ■

➔ Plus d'infos : <http://www.orleans-metropole.fr/351-6822/fiche/appe-a-projet-cultivons-notre-ville.htm>

Réunion publique, le 10 avril, 19h, à l'Hôtel de Ville

## SENSIBILISATION

# LE CMJ EN ACTIONS

Le Conseil municipal de jeunes organise, à l'intention des collégiens, une opération handisport, le samedi 14 avril, à l'île Charlemagne. L'objectif de cette action est de sensibiliser à la pratique handisport ; Stéphane Goudou (tennisman) et Agnès Leroux (championne de para-canoë) seront de la partie. La solidarité sera au cœur d'une autre opération menée également par le CMJ, le 20 avril, au stade de la Vallée. Au programme : un tournoi inter-collèges sur les thèmes de l'athlétisme et des sports collectifs innovants, avec la participation de l'association Diabolo pour informer et prévenir le surpoids et l'obésité chez les jeunes. ■

## CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Gérard Gainier, en charge de la Démocratie locale, Marie Cugny-Seguin entre au conseil municipal d'Orléans. Elle sera chargée des Affaires européennes auprès de Martine Grivot, adjointe au maire, déléguée à la Promotion du territoire, des Relations extérieures, du Tourisme et du Festival de Loire. Spécialiste des questions d'environnement, Marie Cugny-Seguin fut, durant le mandat 2008-2014, adjointe au maire chargée du Développement durable, de l'eau potable et de la gestion des risques. ■



## ART FLORAL

# VÉGÉTALISATION D'UN ABRI-TRAM

À l'occasion du prochain Salon des arts du jardin, les 7 et 8 avril, au Parc floral de La Source (lire *On Sort!*, en central de ce numéro), Orléans Métropole confie la végétalisation d'un abri-tram aux élèves en formation à l'école d'horticulture La Mouillère. Cet aménagement portera sur l'arrêt « De Gaulle » (ligne A), très fréquenté, pour faire connaître au plus grand nombre l'un des événements-phares de la saison 2018 du Parc floral. Un appui technique sera apporté par les services d'Orléans Métropole, d'Orléans-Loiret et du centre de production horticole de la ville d'Orléans. ■



20 AVRIL

## CHAUSSEZ LES RUNNINGS!

La Light up run, vous connaissez? Vous étiez peut-être au départ des deux précédentes éditions? Sachez que le 20 avril, cette course ultra festive repart pour un 3<sup>e</sup> tour, toujours sur le même principe : réaliser une boucle de 5 km en plein cœur de ville, sans chrono, au soleil couchant et dans la bonne humeur. 1 300 participants étaient au départ de la Light up run 2017. Les organisateurs – 16 étudiants de master marketing de l'événementiel sportif et culturel, de l'IAE d'Orléans – comptent encore faire mieux en 2018. D'ailleurs, nouveauté cette année, la course est ouverte aux jeunes de plus de 10 ans. ■

➔ **Premier départ à 20h30, place de Loire.**  
Inscriptions sur [www.lightuprun.fr](http://www.lightuprun.fr) (21€ tarif individuel, 18€ tarif de groupe, 16€ tarif étudiant et 130€ tarif CE pour 7 places)

44

c'est le nombre d'établissements signataires de la charte dite "de bonne conduite", mise en place depuis 2002 par la Mairie, en lien avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Loiret. Elle permet aux établissements qui s'engagent à la respecter (limitation des nuisances sonores, lutte contre les conduites addictives...) à ouvrir jusqu'à 2h du matin, au lieu d'1h, du 27 avril au 27 octobre (sous conditions).

➔ Infos sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

## RADIOTHÉRAPIE

# LE CHRO SE DOTE D'UN 4<sup>E</sup> ACCÉLÉRATEUR

Un 4<sup>e</sup> accélérateur est en fonction dans le service onco-radiothérapie du CHR d'Orléans. Cet outil de pointe permet de mettre en œuvre, en ambulatoire, des traitements de toutes petites tumeurs (métastases cérébrales, petits cancers bronchiques non opérables, métastases pulmonaires, cancers primitifs, métastases du foie, ou encore métastases osseuses). Ces systèmes d'imagerie permettent, notamment, de contrôler le traitement avant et pendant la séance, avec une délivrance de doses de rayons très fortes, dix fois plus vite que d'autres accélérateurs.

## FISCALITÉ LOCALE

### 2018 : MAINTIEN DES TAUX AU MÊME NIVEAU

Dans le respect des engagements pris en 2014, Orléans maintient ses taux de fiscalité directe locale pour 2018 au même niveau qu'en 2017, soit :

- taxe d'habitation : 20,99%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,81%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,60%

Pour rappel, ces taux n'ont pas varié, à Orléans, depuis 1996.



## COMMERCE

### LE CENTRE-VAL DE LOIRE, LEADER DE LA FRANCHISE

Le dernier baromètre du dynamisme de la franchise en régions place le Centre-Val de Loire en tête. Selon *Territoires & Marketing*, qui a mené l'étude, « le Centre-Val de Loire a une densité commerciale qui peut paraître faible (82 comparé à une moyenne nationale de 100). Mais rapportés à la population, les ouvertures et projets d'implantation sont supérieurs à la moyenne. Ce qui explique que le champ des possibles soit si ouvert dans cette région. » ■

## DÉMARCHAGE

### ATTENTION AUX FAUSSES OFFRES !

Orléans Métropole attire la vigilance des habitants qui seraient démarchés pour une offre d'isolation des combles à 1€. En cas de doute, vous pouvez vous renseigner auprès de l'ADIL – Espace info énergie du Loiret : 02 38 62 47 07.

La Préfecture du Loiret signale également que plusieurs entreprises privées proposent de prendre rendez-vous à la place de l'utilisateur et moyennant rémunération, pour les visites médicales du permis de conduire auprès de médecins agréés ou auprès des commissions médicales. Le recours à ces services n'est aucunement obligatoire. La Préfecture rappelle qu'un espace dédié à la prise de rendez-vous est disponible sur son site : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr) (rubrique démarches administratives : « prendre rendez-vous ») et cela de manière gratuite.



## PARTICIPATION CITOYENNE

### BUDGET PARTICIPATIF : 2<sup>E</sup> ÉDITION

En juin 2017, la Ville a lancé son premier budget participatif pour permettre aux habitants de prendre part à la construction de leur ville et suggérer des améliorations de leur cadre de vie. Une expérience couronnée de succès puisque 153 propositions ont été déposées sur la plateforme numérique dédiée. Après études techniques des services municipaux, une quarantaine de projets ont été soumis au vote du public (1600 participants), et 5 projets retenus au final.

Plusieurs seront inaugurés en juin prochain comme l'aménagement du square Molière et la création d'un rond-point, dans le quartier des Acacias. Une aire de jeux accessible aux enfants en situation de handicap verra le jour prochainement sur la plaine du Belneuf, un parcours d'agilité pour chiens dans la rue Bellebat et il est prévu de positionner un composteur public dans le parc Pasteur.

Forte de cette première expérience, la Mairie a décidé de reconduire le budget participatif en 2018. Avec à la clé, deux nouveautés ! La première : le triplement du budget alloué à la réalisation des projets, soit 300 000€ ! La deuxième : l'ouverture de la plateforme numérique initialement dédiée au budget participatif à d'autres appels à projets, consultations citoyennes et questionnaires sur des projets municipaux. Son nouveau nom : « Participons Orléans Métropole ».

Pour accéder aux contenus et participer, il suffit de s'identifier avec son adresse mail, un compte Facebook ou Google +. Une fois inscrit, il est possible de déposer un projet, de commenter des propositions ou de voter. Le 2<sup>e</sup> budget participatif a débuté le 30 mars et peut recueillir vos propositions jusqu'au 2 mai. Citoyens, à vous de jouer !

➔ <https://participons.orleans-metropole.fr/>



Le 1<sup>er</sup> mars 2018, à l'Hôtel Grosnot, Olivier Carré, maire d'Orléans, a adressé ses remerciements aux lauréats des projets du 1<sup>er</sup> budget participatif.

# LE PROGRÈS, FIL DE DISCUSSION ET OUTIL DE CULTURE

## ❖ LES VOIX D'ORLÉANS

COMMENT LE PROGRÈS PEUT-IL ÊTRE UTILE À L'HOMME ? VASTE QUESTION QUE POSERONT LES VOIX D'ORLÉANS, DU 5 AU 7 AVRIL. UN ÉVÉNEMENT QUI, D'ÉDITION EN ÉDITION, S'ANCRE DAVANTAGE DANS LE MONDE FRANCOPHONE ET DURANT LEQUEL CHAQUE PAROLE TROUVE SA PLACE.

Il y a trois ans, le maire d'Orléans, Olivier Carré, exprimait sa volonté de libérer l'expression. De dédier une place et un temps aux paroles et aux regards qui sont portés sur notre société. Dans un contexte de menaces, d'intolérance et d'ignorance, les citoyens y viendraient témoigner et prendre du recul sur le monde qui les entoure.

Ainsi sont nées les «Voix d'Orléans», un moment privilégié de réflexions qui s'élève chaque printemps. Les menaces sont encore là mais les débats se renforcent et se répandent. À la fin des Voix, «il n'y jamais de vérités énoncées», souligne Nathalie Kerrien, adjointe au maire en charge de la Culture. *Mais le débat est ouvert et on espère qu'il continue dans la cité.*

### Le progrès sous toutes ses coutures

Après la place des femmes (en 2016) et les frontières (en 2017), c'est le thème du progrès, proposé par Olivier Carré, maire d'Orléans, «et plus précisément comment rendre ce progrès utile à l'homme», précise-t-il, qui alimentera réflexions et échanges. «Il y a tellement d'angles possibles», confie Nathalie Kerrien, *que c'était le sujet parfait pour les Voix d'Orléans.*

Le programme des Voix est construit dans le cadre d'un comité composé de libraires, de l'université d'Orléans, d'associations parte-



© JÉRÔME GRELET



naires, d'artistes et professionnels de la culture. «Il s'agit aussi de rassembler tous les gens qui ont une réflexion culturelle toute l'année à Orléans», rappelle l'adjointe à la Culture. Car le débat d'idées émane directement de la politique culturelle. «Aujourd'hui, c'est par la culture qu'on peut essayer de s'ouvrir au monde et aux autres. C'est le début de l'échange. On apprend toujours, on apprend d'ailleurs lorsque l'on va voir un spectacle, une exposition ou écouter un concert.»

### Des rencontres francophones ouvertes sur le monde

Plus de vingt propositions constituent le programme. Une diversité d'invités, de sujets mais aussi de rencontres autour de la francophonie. Aux Voix d'Orléans, pas «d'effet colloque» ! Les intervenants, artistes, scientifiques ou philosophes, débattent en tables rondes, prennent la parole pour des conférences, et des ateliers rythment les trois jours pour expérimenter et vivre pleinement les choses. Sur un même site –l'Hôtel Dupanloup–, la réflexion sera incessante. Un bouillonnement d'idées dans un esprit de festival. Pour prendre l'air, le jardin de l'Évêché accueillera les libraires, une exposition «hors les murs» du MOBE (muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement) et un espace buvette pour poursuivre les discussions.



Un panel d'intervenants riche en scientifiques, philosophes, artistes... Ci-contre, de gauche à droite, Axel Kahn, Étienne Klein et Ange Minkala

« AUJOURD'HUI, C'EST PAR LA CULTURE QU'ON PEUT ESSAYER DE S'OUVRIRE AU MONDE ET AUX AUTRES. C'EST LE DÉBUT DE L'ÉCHANGE. »

Nathalie Kerrien, adjointe au maire pour la Culture

## Débats ouverts, débats pour tous

L'ouverture reste le maître-mot. Qu'on se le dise, les Voix d'Orléans n'ont rien d'élitiste mais sont bel et bien ouvertes à tous les citoyens. Les lycéens seront d'ailleurs invités, le jeudi après-midi, à donner le top départ de l'événement (à 14h30, avec la conférence sur « le progrès entre sens et non-sens », salle de lecture). Les enfants, eux, pourront participer à des ateliers scientifiques (création électronique et sonore, le samedi 7 avril à 15h et 17h, salle Max-Jacob). Le vendredi soir, une création inédite sera jouée devant le public : Ange Minkala, slameur, prendra le micro, accompagné du guitariste Samuel Archambault (à 22h30, jardin de l'Évêché).

Penser la culture pour tous les publics, c'est la préoccupation quotidienne de la ville d'Orléans. « On sait que c'est difficile de capter certains publics, mais on doit leur faciliter l'accès à toutes les offres culturelles », souligne Nathalie Kerrien. Faire une manifestation exigeante comme les Voix n'interdit pas une ouverture au public. Au contraire, plus on est exigeant avec la qualité des événements, plus on requiert qu'ils s'adressent à tous ». La voie des Voix est ouverte, libre et humaniste. ■

ANAÏS RAMBAUD

➔ Toutes les conférences, tables rondes et rencontres auront lieu à l'hôtel Dupanloup et dans le jardin de l'Évêché, du 5 au 7 avril. Entrée libre. Programme complet sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

## LE PARLEMENT DES ÉCRIVAINES EN ÉCRITURE

L'idée avait été lancée au cours de la première édition des Voix d'Orléans, en 2016, par Fawzia Zouari, journaliste tunisienne. Pourquoi ne pas créer un Parlement des écrivaines, comme le Parlement des écrivains avait été fondé par des hommes de lettres (Salman Rushdie, Christian Salmon et Pierre Bourdieu) en novembre 1993, au lendemain des assassinats en Algérie de plusieurs auteurs. Olivier Carré, maire d'Orléans, a tenu à honorer cette initiative en organisant, en septembre prochain, la première édition du Parlement des écrivaines. Une centaine d'entre elles seront invitées à participer à des séances plénières et des commissions afin d'écrire ensemble des manifestes et d'évoquer la place de la femme dans la société. L'objectif ? Qu'Orléans fasse naître ce projet d'influence et le lègue à une autre ville pour sa suite.



© JÉRÔME GRELET



# NOUVELLE ORGANISATION À LA RENTRÉE 2018

... ❖ **ÉCOLES** AVEC LE RETOUR À LA SEMAINE SCOLAIRE DE QUATRE JOURS, LA MAIRIE PROPOSE DIFFÉRENTES SOLUTIONS POUR FACILITER L'ORGANISATION DES FAMILLES LE MERCREDI. PARMİ ELLES, LES ATELIERS LUDO-ÉDUCATIFS AURONT VOCATION À MÊLER L'UTILE À L'AGRÉABLE.

**L**e 3 septembre, jour de la rentrée, une nouvelle organisation autour de la semaine scolaire de quatre jours se mettra en place à Orléans. Elle fait suite à une large concertation menée tout au long du dernier trimestre 2017 et au vote des conseils d'écoles, majoritairement (à 72%) favorables à cette nouvelle organisation. Une articulation des différents temps, bénéfique pour les enfants et facile pour les familles, était donc à trouver, ce que s'est employée à faire la Mairie pour, aujourd'hui, proposer ces différentes solutions. Questions/réponses.

## Comment s'organisera le temps scolaire à la rentrée ?

Retour à la semaine de quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 avec, entre les deux, la pause méridienne comprenant le déjeuner.

## Un accueil sera-t-il organisé avant et après le temps scolaire ?

En maternelle : accueil de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h  
En élémentaire : même accueil le matin. Et le soir, de 16h30 à 18h : temps d'accueil et/ou aide au travail personnel (gratuite jusqu'au quotient G).

## Et durant le temps extrascolaire, le mercredi ?

Plusieurs options sont proposées par la Mairie, selon l'âge de l'enfant. Pour les enfants en maternelle :

- **option 1 :** accueil à la journée comprenant le déjeuner, en centres de loisirs (ALSH) gérés par la Mairie. Le nombre actuel de centres et de places (entre 380 et 400) est maintenu.
- **option 2 :** accueil à la demi-journée (le matin et/ou l'après-midi), sans déjeuner, dans les centres Aselqo (150 places environ).

Pour les enfants en élémentaire :

- **option 1 :** ateliers ludo-éducatifs (ALE) de 8h30 à 11h30, à raison de 2 ateliers de 1h20 avec une récré entre les deux. Possibilité de garderie (payante) avant et après les ALE (entre 7h30 et 8h30 et entre 11h30 et 12h30).
- **option 2 :** ateliers ludo-éducatifs le matin, et inscription l'après-midi en centres Aselqo, sans déjeuner.
- **option 3 :** accueil en centres de loisirs (ALSH) gérés par la Mairie, à la journée, avec déjeuner. Le nombre actuel de centres et de places (entre 380 et 400) est maintenu.
- **option 4 :** accueil en centres de loisirs à la journée (le matin et/ou l'après-midi), sans déjeuner, dans les centres Aselqo (150 places environ)

## Quel sera le contenu des ateliers ludo-éducatifs ?

À l'instar des temps d'activités périscolaires (TAP), les ALE ont vocation à permettre aux enfants d'apprendre tout en s'amusant. Quelques exemples : le codage informatique, la guerre des maths, les jeux d'échecs, l'art japonais, la danse, le théâtre, l'astronomie, la langue des signes, le jardinage, les ateliers culinaires, l'anglais oral, les activités sportives... Les enfants suivront 2 ateliers par matinée, entrecoupés par une récré. Chaque atelier se déroulera sur six à sept semaines (entre deux périodes de vacances) et sera encadré par des animateurs.

## Ces activités seront-elles payantes ?

• **Ateliers ludo-éducatifs :** une participation symbolique sera demandée aux familles. Le tarif, pour 3h d'ateliers, varie entre 1€ et 5€ selon le quotient familial, auxquels s'ajouteront les frais de garderie éventuels.



- **Activités périscolaires:** tarifs en vigueur actualisés au 1<sup>er</sup> septembre 2018. L'aide au travail personnel reste gratuite jusqu'au quotient familial G.
- **Accueil en centres de loisirs (ALSH)** gérés par la Mairie : tarifs en vigueur actualisés au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

#### Comment et quand s'inscrire ?

- **Aux activités périscolaires classiques:** inscriptions pour l'année. La campagne débutera fin mai.
- **Aux ateliers ludo-éducatifs et aux ALSH** gérés par la Mairie : inscriptions deux fois par an, en juin pour la période de septembre à décembre et en novembre pour la période de janvier à juin. ■

#### QUESTIONS À...

**FLORENT MONTILLOT,**  
maire-adjoint chargé de l'Éducation

**« Conforter ce que l'enfant apprend en classe par une approche différente et ludique »**

Orléans s'est donnée le temps de la réflexion et de la concertation pour décider et accompagner le retour à la semaine de quatre jours...

Suite au décret du 27 juin 2017, environ un tiers des communes ont, en effet, mis en place le rythme scolaire à quatre jours dès la rentrée 2017. Nous n'avons pas voulu le faire parce qu'une rentrée scolaire dans une grande ville se prépare quasiment un an à l'avance et qu'il était nécessaire, selon nous, de consulter tous ceux qui concourent au principe de co-éducation : directeurs d'écoles, enseignants, parents d'élèves, agents des écoles, animateurs et associations, avant de prendre une décision. Nous avons mené cette concertation tout au long du premier trimestre 2017 puis les conseils d'école ont été amenés à se prononcer. 72 % ont voté en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours (20% contre).

**Qu'est-ce qui vous a conduit à proposer des ateliers ludo-éducatifs le mercredi ?**  
J'ai considéré qu'il était intéressant de capitaliser sur l'expérience positive des temps d'activités périscolaires (TAP) en transposant le principe le mercredi matin. Ces 3 heures d'ateliers ludo-éducatifs (ALE) ont vocation



© JÉRÔME GRELET

à conforter ce que l'enfant apprend en classe, par une approche différente et ludique. Je souhaite, par exemple, que tous les enfants de cycle 3 (CM1-CM2) présents aux ALE puissent participer à l'atelier de codage informatique avant l'entrée en sixième. Les ALE ne s'adressent pas, en revanche, aux enfants de maternelle au regard de la fatigue constatée suite à la réforme des rythmes scolaires.

#### Comment se prépare cette organisation nouvelle en vue de la rentrée ?

Un courrier, assorti d'un questionnaire, a été envoyé aux familles pour les informer de cette nouvelle organisation et des solutions proposées le mercredi, et connaître leurs intentions – il ne s'agit pas d'inscription ! Les réponses, attendues ces jours-ci, vont nous permettre de disposer d'une estimation du nombre d'enfants accueillis dans chacun des dispositifs. Ce devrait être aussi plus simple pour les animateurs et encadrants, avec les ALE concentrés le mercredi matin, dans la même école. Nous tablons sur une répartition des ALE dans une école élémentaire sur deux, mais s'il y a un boom lors des inscriptions, nous irons vers deux écoles sur trois.

# MÉDECINE DE VILLE : PLAN D'URGENCE

❖ **SANTÉ** POUR ENDIGUER LA PÉNURIE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET RÉPONDRE AUX BESOINS QUOTIDIENS ET À VENIR SUR ORLÉANS, LA MAIRIE MET EN ŒUVRE UN PLAN D' ACTIONS SUR MESURE. DÉTAILS.

**P**armi les appels et courriers reçus en mairie d'Orléans, de plus en plus expriment le désarroi dès qu'il s'agit de trouver un médecin traitant suite à une cessation d'activité. Sans parler des nouveaux arrivants qui essuient refus sur refus ! La santé n'est pas une compétence communale mais la ville d'Orléans en a fait une priorité au regard des difficultés rencontrées par les habitants pour accéder à l'offre de soins.

## Le constat : un défi de 50 généralistes

Avant de définir sa stratégie, la Ville, via sa Mission Santé, a procédé à un état des lieux. Que montre-t-il ? Orléans compte un peu plus de 70 médecins généralistes (équivalent temps plein) en exercice, soit 0,6 médecin pour 1 000 habitants, alors que la moyenne nationale dans les villes de même taille est d'au moins 1 pour 1 000. Il manque donc une cinquantaine de médecins généralistes pour répondre aux premiers soins de secours à Orléans. Et précisons que la patientèle ne se limite pas au quartier où elle réside mais qu'elle provient de toute la métropole, et même au-delà !

Cette radioscopie de l'offre de soins témoigne aussi de différences entre les quartiers. Si l'Agence régionale de santé (ARS) ne retient pas de « zones d'intervention prioritaire » dans sa cartographie 2018, elle intègre des « zones complémentaires » à La Source, l'Argonne, Les Blossières et Dauphine. Selon la définition de l'ARS, ces zones sont « moins impactées par le manque de médecins mais nécessitent de mettre en œuvre des moyens pour éviter que la situation se détériore ». Elles ouvrent, par exemple, droit à certaines aides.

Afin d'endiguer la pénurie de médecins et d'organiser un maillage cohérent de l'offre de soins sur son territoire, la Ville a défini une stratégie reposant sur deux axes.

**La MSP Saint-Marceau, en cours d'aménagement par la Mairie, ouvrira ses portes fin 2018.**

« ORLÉANS SE MOBILISE, MÊME SI ÇA N'EST PAS SA COMPÉTENCE, POUR DÉVELOPPER LE MAILLAGE DE MAISONS DE SANTÉ ET ATTIRER DE NOUVEAUX MÉDECINS SUR SON TERRITOIRE. »

Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole



© JEAN PUDO



## Secteur OUEST

- Secteur Châteaudun : **accompagnement du cabinet médical Dunois** pour pérenniser l'activité des 3 médecins généralistes et créer un 4<sup>e</sup> cabinet pour accueillir un primo-installant et des internes/externes. Les travaux sont en cours pour une ouverture en septembre 2018. La Mairie apporte son aide dans l'aménagement des abords du cabinet (places en zone bleue...).
- Secteur Sonis : accompagnement du **projet de création d'un pôle de kinésithérapie**, avec possibilité d'ouverture d'un cabinet de médecine générale, dans l'ancienne infirmerie militaire.

## Secteur SAINT-MARCEAU

Le projet de santé de **la future Maison de santé pluridisciplinaire**  a été validé par l'Agence régionale de santé et la région Centre-Val de Loire. Il réunit une quinzaine de professionnels de santé qui travaillent en réseau depuis janvier 2018, autour de trois axes forts : la santé de la mère et de l'enfant, les pathologies chroniques et la gériatrie. Une annonce pour trouver d'autres médecins est parue ; la Mairie aide à la recherche, ainsi qu'à la diffusion de l'information. Les travaux d'aménagement sont en cours pour une ouverture attendue fin 2018. L'objectif de cette structure est d'être une MSP universitaire, c'est-à-dire qui intègre enseignement et formation.

❖ *Dauphine est intégré au « zonage complémentaire » de l'ARS (ouvre droit à des aides lors d'une installation).*

# DÉVELOPPER LE MAILLAGE DE MAISONS DE SANTÉ

1

2

3

4

5

6

## Secteur NORD

- La ville d'Orléans envisage la création d'une **Maison de santé pluridisciplinaire aux Blossières** ① (objectif d'ouverture en 2021)
- Une **veille constante des projets** pouvant intégrer une installation de praticiens à moyen ou long terme est assurée par la Mairie.

❖ Les Blossières sont intégrées au «zonage complémentaire» de l'ARS (ouvre droit à des aides lors d'une installation).

## Secteur EST

- Ouverture de la **Maison de santé pluridisciplinaire Liliane-Coupez** ② (MSP) en 2015, boulevard Marie-Stuart. Elle totalise plus d'une vingtaine de professionnels de santé.
  - Installation de 2 sages-femmes exerçant en réseau avec la MSP
  - Soutien au projet sport-santé porté par le Dr Fichaux, cardiologue
- ❖ L'Argonne est intégrée au «zonage complémentaire» de l'ARS (ouvre droit à des aides lors d'une installation).

## Secteur CENTRE-VILLE

- Le projet de santé de la **future Maison de santé pluridisciplinaire** ③, envisagée dans les locaux des anciennes urgences pédiatriques de l'Hôpital porte Madeleine, est en cours. Il réunit 20 professionnels de santé, autour de trois axes forts : la pédiatrie, les addictions et les maladies chroniques. L'ouverture de la MSP centre-ville est attendue à l'automne 2019.
- La Mairie cherche à favoriser l'installation d'un **exercice médical de proximité** secteur centre-est ④.

## Secteur LA SOURCE

Un plan pour pérenniser l'activité de la **Maison de santé pluridisciplinaire Simone-Veil** ⑥, ouverte en 2016, est mis en œuvre, avec la nomination d'une coordinatrice provisoire et une aide à la rédaction et à la diffusion d'une annonce pour trouver des médecins (lire ci-contre).

❖ La Source est intégrée au «zonage complémentaire» de l'ARS (ouvre droit à des aides lors d'une installation).

## À LA SOURCE, LA MSP RECHERCHE DES MÉDECINS

«Postes de médecins généralistes pour collaboration temps plein/temps partiel ou remplacements réguliers au sein de la Maison de santé pluridisciplinaire Simone-Veil, à Orléans La Source». La structure ouverte en 2016, à proximité du nouveau Centre hospitalier régional et de son plateau technique de pointe, et de la clinique de l'Archette disposant de nombreux services (anesthésie, réanimation, chirurgie viscérale et endocrinienne, hémodialyse...), dispose de 704 m<sup>2</sup> de locaux, d'un secrétariat partagé, de salles d'urgence, de réunion et de prévention (vaccination, diabète, lutte contre l'illettrisme et orthophonie). La Mairie a financé la publication de cette annonce, apporte son soutien dans l'embauche d'une coordinatrice, Laïla Chataoui, et assure un accompagnement personnalisé pendant et après l'installation du médecin.

**Pour tout renseignement :**

- **Laïla Chataoui, coordinatrice** : coordination@msplsource@gmail.com, tél. 06 73 33 34 87

## Développer le réseau des maisons de santé

Le premier axe défini par la Mairie s'attache à **développer un maillage cohérent de maisons de santé (carte pp.18-19)**. Pourquoi ? Parce que ces structures ont vocation à :

- assurer une offre de soins de proximité,
- pour les praticiens, favoriser le travail d'équipe, les aider dans les missions de coordination et les soulager des contraintes administratives afin qu'ils disposent de plus de temps avec leurs patients,
- pour les jeunes médecins, faciliter l'échange d'expérience,
- pour les internes, découvrir des structures dans lesquelles ils pourraient avoir envie de s'installer. À noter que la MSP en construction à Saint-Marceau vise la caractéristique "universitaire", pour développer la formation et la recherche en soins primaires.

## Attirer de nouveaux médecins

Le 2<sup>e</sup> axe consiste en un **plan de communication et d'accompagnement en direction des nouveaux/futurs médecins** pour les inciter à s'installer sur notre territoire. Orléans dispose, par exemple, d'outils de pointe comme son nouveau centre hospitalier régional (CHRO) qui peut être, d'une part, valorisé auprès de ceux en passe de s'installer et, d'autre part, inclus dans les cycles de formation. Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole, a engagé un travail en ce sens auprès de la faculté de médecine de Tours et du ministère de l'Enseignement supérieur. Actuellement, le CHRO accueille 120 internes par stage (2 par an). Le maire milite, en outre, pour l'installation d'une PACES (1<sup>re</sup> année commune aux études de santé) à Orléans. Signalons que depuis la rentrée 2017, les meilleurs étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de faculté de sciences et techniques peuvent candidater directement à l'entrée en 2<sup>e</sup> année de médecine de Tours, dans le cadre d'une « alter-Paces ».

## Cadre de vie et horaires d'exercice raisonnables

Pour mieux les connaître, la Ville convie les internes à une soirée dédiée durant leur stage à Orléans. Beaucoup sont encore indécis quant à leur installation future. Le « *cadre de vie* » et un « *nombre d'heures d'exercice raisonnable pour combiner vies professionnelle et familiale* » sont des critères déterminants, auxquels s'ajoutent la proximité de confrères et de plateaux techniques pour une meilleure prise en charge des patients.

La Mairie a donc à cœur de structurer une offre de services permettant aux médecins de se sentir accueillis et accompagnés dans leur installation. Un club des ambassadeurs est en passe de voir le jour pour promouvoir la profession et l'exercice au sein d'Orléans et sa métropole. ■

A. Di T.



Pour les aider à prendre leurs marques et leur permettre de profiter de l'offre culturelle et sportive, la Mairie invite les internes en stage au CHRO à une soirée dédiée comme ici, lors du Festival de Loire 2017, accueillis par Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole.



## QUESTIONS À VALMY NOUMI-KONGUEM, ADJOINT AU MAIRE POUR LA SANTÉ

**On le sait, la santé est une priorité. Quelle est votre feuille de route ?**

L'objectif est de trouver le plus tôt possible les 50 médecins manquants sur notre territoire. Nous avons, pour cela, plusieurs leviers, qui ne dépendent pas que de nous mais que nous allons chercher ! C'est d'abord amener les internes à regarder notre territoire de plus près, en valorisant nos atouts, en développant la formation au sein des MSP, ce qui peut contribuer à susciter des vocations... C'est aussi aider les médecins à se regrouper lorsqu'ils le souhaitent dans des cabinets neufs et aux normes d'accessibilité, où l'organisation et la coordination entre eux sont assurées, et qui permettent aussi de recevoir des jeunes praticiens en leur donnant une assise. Il nous faut aussi réfléchir à la mise à disposition d'outils permettant de fluidifier l'offre de soins car il n'est pas normal d'avoir, d'un côté, un médecin qui connaît des désistements dans son agenda et de l'autre, un patient qui peine à trouver un rendez-vous. Cette mobilisation est forte à Orléans et elle a du sens à l'échelle de la métropole, afin de concevoir une offre de soins solide et viable.

**Le défi est d'autant plus conséquent que notre territoire n'est pas le seul à partir en quête de médecins...**

Mais nous avons des atouts comme la qualité de vie, notre tissu scientifique et nos plateaux techniques, la proximité avec Paris... Intéresser les internes n'est pas suffisant, c'est certain. Il nous faut nous appuyer sur les praticiens et leurs réseaux, aller à des colloques, etc., pour vendre notre territoire. Il n'y a pas un seul remède, c'est l'implication et la complémentarité des actions qui porteront leurs fruits. ■

## PRÉVENIR ET INFORMER

Compétence communale, la prévention a très tôt figuré au cœur du **contrat local de santé** de la ville d'Orléans (à noter que ce contrat de santé s'est élargi à plusieurs communes de la métropole, dont Fleury-les-Aubrais qui le coordonne). La prévention est un des axes des projets de santé de chacune des maisons de santé pluridisciplinaire et se décline dans d'autres actions phare comme les **Rendez-vous de la santé** (conférences mensuelles gratuites, programme complet sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)), les **Journées Environnement-Santé** (programmées le 15 septembre 2018, sur le thème de la qualité de l'air), le maillage du territoire en **défibrillateurs**, le soutien apporté aux associations œuvrant dans ce domaine ou aux événements traitant de la santé, l'organisation des premières **Assises de la santé**, en novembre 2017, la **coordination du don du sang** dans les locaux du centre municipal, la mise en œuvre du **sport-santé sur ordonnance**...

# HONDA

The Power of Dreams\*

HONDA VOUS OFFRE LA GARANTIE

# 1 000 000 km<sup>(1)</sup>



**Jusqu'au 30 Juin**

Modèles présentés : Jazz 1.5 i-VTEC Dynamic, 5 portes, 130 ch, 1 498 cm<sup>3</sup>, prix catalogue au 02/04/2018 avec peinture métallisée 20 400€. **Consommation mixte 5,9 l/100 km; émissions de CO<sub>2</sub> 133 g/km.** CR-V 1.6 i-DTEC Exclusive Navi, 4 roues motrices, 5 portes, 160 ch, 1 597 cm<sup>3</sup>, prix catalogue au 02/04/2018 avec peinture métallisée 40 850€. **Consommation mixte 5,1 l/100 km; émissions de CO<sub>2</sub> 133g/km.** HR-V 1.5 i-VTEC Exclusive Navi, 5 portes, 130 ch, 1 498 cm<sup>3</sup>, prix catalogue au 02/04/2018 avec peinture métallisée 27 200€. **Consommation mixte 5,7 l/100 km; émissions de CO<sub>2</sub> 134 g/km.** Civic 5 portes 1.5 i-VTEC Turbo Sport Plus, 5 portes, 182 ch, 1 498 cm<sup>3</sup>, prix catalogue au 02/04/2018 avec peinture métallisée 30 190€. **Consommation mixte 5,8 l/100 km; émissions de CO<sub>2</sub> 133 g/km.** (1) Garantie 1 000 000 km offerte : 1 million de kilomètres ou 5 ans au premier des deux termes échu, offre valable jusqu'au 30 juin 2018. Honda + 24 mois est un service proposé par Icare Assurance. Selon conditions générales n° 21112200. Icare Assurance, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 1 473 216 € - RCS Nanterre B 327 061 339. Voir conditions sur [www.honda.fr](http://www.honda.fr). \*Donnez vie à vos rêves.

**HONDA Orléans - ALTHEA**

85 rue André Dessaux - 45400 FLEURY LES AUBRAIS

Tel : 02 38 65 90 90 Fax : 02 38 65 91 92

[matthieu.ceschina@hondaorleans.com](mailto:matthieu.ceschina@hondaorleans.com)



# MASSIF DU SANCY



Offrez-vous un week-end sportif au coeur des volcans.



47 circuits / 6 pistes DH



670km de sentiers



6 parcours permanents



Des cols emblématiques

Massif du Sancy ●●● Auvergne ●●● France

Le Mont-Dore · Besse/Super-Besse · La Bourboule · Murol · Chambon-sur-Lac · Saint-Nectaire · Murat-le-Quaire · Chastreix · Picherande · Saint-Victor-la-Rivière · Egliseneuve d'Entraigues · Saint-Diéry · Saint-Pierre-Colamine · Compains · Espinchal · Valbelex · Le Vernet Sainte-Marguerite · Montgreleix · Saint-Genès Champespe · La Godivelle

04 73 65 31 31

sancy.fr

massif.sancy

otsancy



DU 29 MARS AU 30 MAI

**-50%\***

SUR VOS MONTURES OPTIQUES

*Les Beaux Jours*  
KRYs



**Krys**

Vous allez vous aimer

\*Du 29 mars au 30 mai 2016, pour l'achat d'un équipement optique complet (monture optique + verres correcteurs), bénéficiez de 50 % de réduction immédiate sur votre monture parmi la sélection de montures optiques indiquées en magasin. Offre valable dans tous les magasins Krys et sur le site krys.com. Non cumulable avec toute autre offre, forfait, promotion ou avantage en cours. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre la mention CE. Consultez un professionnel de santé spécialiste. 29/03/2016. Crédit photo : Noom / Lang. Krys GROUPE SEVIA/CS RCS Versailles 471 540 188.

Krys.com

• OPTIQUE PELLÉ - 26 rue de la République 45000 ORLÉANS  
02 38 78 08 78    optique@pelle.fr  
[www.pelle-opticien-krys.com](http://www.pelle-opticien-krys.com)

**N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**

DÈS DEMAIN, VOTRE REPAS LIVRÉ CHEZ VOUS



**NOS ENFANTS SE FONT LIVRER DES PIZZAS, NOUS DE VRAIS REPAS !**

Ensemble, nous avons choisi  
« **Les Menus Services** » pour nous faciliter le quotidien.

- Vos repas 7j/7 ou seulement les jours que vous choisissez
- Composez vous-même votre repas parmi un large choix
- Les conseils d'un(e) diététicien(ne) pour un suivi personnalisé
- Des recettes savoureuses et des gammes exclusives
- Payez 100%... soyez remboursés de 50% du service grâce à l'avantage fiscal en vigueur !\*

À découvrir sur [www.les-menus-services.com](http://www.les-menus-services.com) ou contactez le **02 38 97 86 71**



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

\* Crédit d'impôt ou réduction fiscale sur vos dépenses de services à la personne sans distinction de revenu. Article 82 de la Loi Finances n° 2016-1197 du 21/12/2016.

Cet emplacement peut-être  
**le vôtre**



Informez vous auprès de

**OUEST EXPANSION**  
édition / régie publicitaire

**Laurent LEVIONNOIS**  
06 77 53 90 64 - 02 99 35 10 10  
[laurent.levionnois@ouestexpansion.fr](mailto:laurent.levionnois@ouestexpansion.fr)

MENUISERIE



**Croixmarie**  
AGENCEMENT

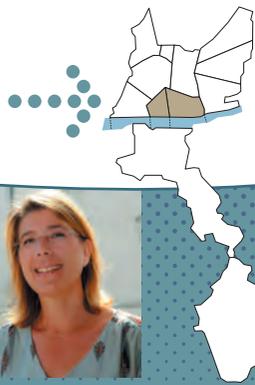
40, rue des Frères Lumière - 45801 SAINT-JEAN DE BRAYE Cedex  
Tél. 02 38 86 10 50 - [www.croixmarie.com](http://www.croixmarie.com)

SERRURERIE



**Croixaluminium**  
ALUMINIUM

40, rue des Frères Lumière - 45801 SAINT-JEAN DE BRAYE Cedex  
Tél. 02 38 86 68 53 - [www.croixaluminium.com](http://www.croixaluminium.com)



## VOTRE ÉLUE DE QUARTIER

**Brigitte Ricard,**  
adjointe au maire pour le centre-ville :  
Bourgogne/République, Carmes/Bannier

## MAIRIE DE PROXIMITÉ

5 place de la République  
Tél. 02 38 68 31 60  
mairie-centreville@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi de 14h à 17h,  
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et  
de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h

## MARCHÉS

- Marché des Halles-Châtelet,  
du mardi au samedi de 8h à 19h30,  
et le dimanche de 8h à 13h
- Marché du centre-ville,  
place de la République,  
le mercredi de 15h à 19h30
- Marché aux livres, place du Martroi,  
le vendredi à partir de 8h
- Marché nocturne, place du Martroi,  
le vendredi de 17h à 22h

**+**  
INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers

Ci-contre : Courant mars,  
une entreprise spécialisée est  
intervenue afin de retirer de  
la chapelle les fientes de pigeon.

Ci-dessous : Des alarmes  
anti-intrusion ont été installées  
afin de sécuriser le site.



© JEAN PUYO



© JEAN PUYO

Les bâtiments "récents",  
le long de la rue Porte  
Madeleine, seront détruits,  
afin d'ouvrir une nouvelle  
perspective sur le site.



© JEAN PUYO

# HPM : PRÉSERVER ET PRÉPARER L'AVENIR

❖ AMÉNAGEMENT ALORS QUE LES PREMIÈRES DÉMOLITIONS DÉBUTENT SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL PORTE-MADELEINE, DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DU BÂTI CLASSÉ SONT MENÉES EN PARALLÈLE.

Le mois dernier, l'association des amis du patrimoine hospitalier orléanais (APHO) s'émouvait auprès de différents médias et sur les réseaux sociaux de l'état de délabrement du site porte Madeleine, et notamment de la chapelle Saint-Charles, classé aux monuments historiques. Fermé au public depuis 1993, le bâtiment du 17<sup>e</sup> siècle n'a, en effet, pas été épargné par les affres du temps ni par ses nouveaux habitants à plumes, dont les habitudes digestives sont peu compatibles avec l'architecture remarquable des lieux.

Propriétaire des lieux depuis le mois de juillet, la Semdo (aménageur du site pour le compte de la Mairie) avait alors engagé des investigations, et des mesures d'urgence avaient été décrétées. Ainsi, une nacelle a été installée sur place afin de « faire assurer le hors d'eau », à savoir reprendre et nettoyer la zinguerie, déboucher chéneaux et descentes, et remplacer les ardoises cassées ou manquantes afin de faire cesser les infiltrations. Un couvreur a également été mandaté pour réparer deux châssis de toit pour éviter la pénétration de pigeons, dont les fientes ont été nettoyées par une entreprise spécialisée.

## Préservation du patrimoine remarquable

L'intérieur de la chapelle, lui aussi classé, fait également l'objet de nombreuses attentions. L'antependium, cassé, a été démonté pour être réparé en atelier puis réinstallé. Ce qu'il n'est pas possible de faire pour les tableaux qui doivent, eux, rester sur place et être protégés pendant les opérations, selon les prescriptions du Conservateur régional des Monuments historiques. Une étude d'évaluation et de diagnostic de maîtrise d'œuvre s'apprête à être lancée, afin de restaurer notamment le clos couvert, les vitraux, les sols et les voûtes. Toujours afin d'éviter toute dégradation, de nouvelles alarmes anti-intrusions ont été installées à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que de nouveaux portails sécurisés, avec herses métalliques, en complément de la présence sur place d'une entreprise de gardiennage.

En parallèle de ces opérations de préservation du patrimoine remarquable, les premières démolitions viennent de débiter. Elles concernent, notamment, deux bâtiments récents situés le long de la rue Porte-Madeleine afin de recréer une percée visuelle, et un autre rue Stanislas-Julien, là où sera créé le jardin public de 3 000 m<sup>2</sup>. Entre réhabilitations et constructions, HPM s'apprête à embrasser son nouveau destin. ■

MICHAËL SIMON



## COMMERCE

# FLEURS ET BIJOUX AU RENDEZ-VOUS

Quand on est artisan, qu'importe la matière travaillée, tant que la fantaisie, le talent, l'imagination et l'originalité s'entremêlent.

Et c'est au 213 de la rue de Bourgogne, dans les locaux vacants de feu Hair Coif, que *Ma femme est folle* et *Le fleuriste est dans la cour* ont choisi d'unir leur créativité, dans un concept-store à la déco savamment choyée. « *Cela faisait longtemps que j'avais envie de travailler avec quelqu'un, un artisan créateur, afin de mutualiser nos moyens, pouvoir disposer de plus d'espace, et comme j'appréciais tout particulièrement le travail de Jean-Marie, nous avons décidé de franchir le pas* », confie Marion, au milieu de ses colliers, sautoirs, boucles d'oreille, broches et autres bijoux maison. Son nouveau collègue ne cache pas non plus sa satisfaction, ravi d'offrir à ses fleurs, bouquets, plantes et objets de déco plus de visibilité que rue Desfriches où ils trônaient auparavant. Cerise sur le gâteau, l'espace au fond de la boutique qui peut accueillir de petites expositions de photos, de toiles, de sculptures ou d'objets en tous genres, au gré des envies et coups de cœur de nos deux néo-collaborateurs. Pour le chaland, la tentation de pousser la porte du numéro 213 n'en sera que plus forte. ■

MICHAËL SIMON

➔ Ateliers 213, *Ma femme est folle* et *Le fleuriste est dans la cour*. 213 rue de Bourgogne.

## AUJOURD'HUI, LE P'TIT A PHILO !

Construire sa pensée nécessite de commencer tôt. À Chantelivre, une fois par mois, les enfants peuvent désormais « philosopher » en toute liberté, guidés par Marie-Dominique Burgaud, animatrice formée à la Fondation Sève créée par le philosophe et sociologue Frédéric Lenoir. « *Le but de ce rendez-vous mensuel est d'ouvrir les enfants à la philosophie*, souligne Marlène Brocaïl, responsable de la librairie. *Et sans la présence des parents, sauf lors de la séance intergénérationnelle de juin*. » L'atelier débute par un temps de pratique de l'attention, avant la lecture d'un court texte pour introduire la thématique du jour. Les enfants sont ensuite invités à s'exprimer et à argumenter leur pensée, puis à conserver une trace (écrit ou dessin) de ce moment. Il est conseillé de s'inscrire au préalable, le nombre de places par séance étant limité à 12. Le samedi 21 avril, « la différence » sera au cœur de la discussion.

➔ Samedi 21 avril de 14h à 15h pour les 5-9 ans, de 15h15 à 16h15 pour les 9-13 ans, participation : 10€/atelier

Renseignements et inscriptions au 02 38 68 06 00 et sur [www.chantelivre.com](http://www.chantelivre.com) et [orleans@chantelivre.com](mailto:orleans@chantelivre.com)



Le 21 avril, Marie-Dominique Burgaud traitera de « la différence ».

### MARDI 3 AVRIL

**Une jonquille pour Curie**, organisé par l'Institut Curie, à 11h, sur l'esplanade de la France-Libre, place du Général-de-Gaulle.

### MARDI 3 AVRIL

**Concours de belote**, organisé par le service des aînés du CCAS, à 15h, à la résidence Isabelle-Romé, 7 rue du Puits-de-Linières (3€, inscription obligatoire au 02 38 68 46 18).

### JEUDI 5 AVRIL

**Les Voix d'Orléans**, à l'hôtel Dupanloup et au jardin de l'Évêché (jusqu'au samedi 7 avril).

### JEUDI 5 AVRIL

**Réunion de l'atelier Pistes cyclables** inter-quartiers Centre et Ouest (CCO), à 19h, à la salle de la République, en mairie de proximité centre-ville (rens. au 02 38 68 31 60).

### VENDREDI 6 AVRIL

**Permanence de Brigitte Ricard**, adjointe au maire pour le centre-ville, à 17h à 19h, sur le marché nocturne, place du Martroi (renseignements au 02 38 68 31 60).

### SAMEDI 7 AVRIL

**Printemps de la solidarité mondiale**, organisé par le Secours populaire français, à 10h, au quai du Châtelet.

### SAMEDI 14 AVRIL

**Hors les Murs « Thé Vanillé »**, à 16h, sur la place de la République.

**Opération de sensibilisation « Des chiens pas comme les autres »**, organisée par l'Association des chiens guides d'Orléans, à partir de 13h, sur la place de Loire.

### JEUDI 19 AVRIL

**Exposition commentée « Les grands magasins »**, organisée par le service des aînés du CCAS, à 15h, au centre Charles-Péguy, 11 rue du Tabour (gratuit, inscription obligatoire au 02 38 68 46 18).

### SAMEDI 21 AVRIL

**Hors les murs Chabada, Emma la voix du Swing**, à 16h, sur la place du Martroi.

### DIMANCHE 22 AVRIL

**Concert de l'ensemble vocal Anonymus**, à 17h, en l'église Saint-Pierre-du-Martroi (au profit de l'association France Alzheimer Loiret, renseignement au 02 38 62 05 47).

### VENDREDI 27 AVRIL

**Projet Street Art « Le Mur »**, par l'association Sacre Bleu, à 14h, au cinéma Les Carmes, rue Henri-Roy (jusqu'au samedi 28 avril).

### SAMEDI 28 AVRIL

**Hors les murs « Duo Sevestre/Briant »**, à 16h, sur la place de la République.

**Déambulation Jazz or Jazz**, organisée par la Scène nationale d'Orléans, à 17h, sur la place du Martroi et en centre-ville.

### DIMANCHE 29 AVRIL

**Lancement des 589<sup>e</sup> Fêtes de Jeanne d'Arc**, en centre-ville et à La Source (jusqu'au mardi 8 mai, lire Guide *On Sort !*, programme complet sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)).



Advicim.com  
Immobilier

Envie de changer de syndic ?  
Comparez notre offre !

ADVICIM Maximo sarl - RCS Orléans 450291273 - Carte pro n° 450 1206000004706

SYNDIC



Devis gratuit au  
02.38.54.00.49

SYNDIC

Forfait spécial petite copropriété à partir de 990 € HT/an

syndic@advicim.com - 12 place du Vieux Marché 45000 ORLEANS

ORLÉANS VAL DE LOIRE ÉVÉNEMENTS PRÉSENTE

6 AU 15 AVRIL 2018

Foirexpo  
Orléans

ENTRÉE  
GRATUITE

UN VOYAGE A  
LA NOUVELLE  
ORLÉANS

À GAGNER !  
D'UNE VALEUR DE 2350 €

FESTIVAL DE MUSIQUE

DES NOCTURNES

DES RESTAURANTS

OUVERTS TOUS LES JOURS JUSQU'À 1H DU MATIN

EXPOSITION ÉVÉNEMENT

NOUVELLE  
ORLÉANS

PARC EXPO ORLÉANS

+ P PARKING GRATUIT

www.foirexpo-orleans.fr

f parc expo orléans





**VOTRE ÉLU DE QUARTIER**

**Sébastien Hoel**, adjoint au maire pour le secteur Ouest : Madeleine, Dunois/Châteaudun/Faubourg Banner

**MAIRIE DE PROXIMITÉ**

99 faubourg Madeleine  
Tél. 02 38 72 56 13  
mairie-ouest@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h

**MARCHÉS**

- Marché Dunois, place Dunois, le jeudi, de 15h à 19h30
- Marché Madeleine, allées Pierre-Chevallier, le dimanche, de 8h à 12h30

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers

BLOC-NOTES

- **JEUDI 5 AVRIL**  
**Atelier pistes cyclables inter-quartiers** Centre et Ouest (CCQ), à 19h, en mairie de proximité de centre-ville (tél. 02 38 72 56 13).
- **DIMANCHE 15 AVRIL**  
**Vide-jardins et vide-greniers**, organisé par le comité des fêtes Dunois-Châteaudun-Banner, de 7h à 18h, près de la place Dunois, quartier Sonis.
- **JEUDI 19 AVRIL**  
**Réunion de concertation** sur la présentation du projet d'amélioration de voirie de la rue du Parc (section bd Châteaudun/rue des Murlins), à 18h30, à la salle Yves-Montand, rue Charles-Perrault.
- **VENDREDI 20 AVRIL**  
**Permanence de Sébastien Hoël**, adjoint au maire pour le secteur, de 14h30 à 16h30, en mairie de proximité, et sur rdv en dehors de cette date (tél. 02 38 72 56 13).
- **JEUDI 26 AVRIL**  
**Réunion de chantier** sur l'enfouissement des réseaux du quai St-Laurent, rendez-vous à l'angle du quai Saint-Laurent et de la rue du Baron à 12h (tél. 02 38 72 56 13).
- **VENDREDI 27 AVRIL**  
**Spectacle jeune public Eh! Alors!** par la Cie Cri-O-Lane circus, à 16h, sur la place du marché de la Madeleine.

FG MADELEINE  
**UN RADAR PÉDAGOGIQUE BIENTÔT INSTALLÉ**

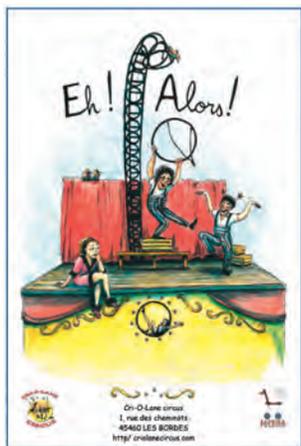
Un radar pédagogique, tout premier du nom dans la capitale régionale, devrait être installé sous peu faubourg Madeleine, à hauteur de la résidence des Beaumonts et de l'arrêt de tram du même nom. En plus d'inciter les automobilistes à lever le pied en leur indiquant la vitesse à laquelle ils circulent, le dispositif fournit également un comptage précis du nombre de véhicules selon les plages horaires, ce qui doit permettre



© JEAN PUYO

à la mairie d'Orléans d'approfondir l'étude actuellement en cours sur la circulation le long de l'artère, afin de redynamiser les lieux et notamment l'offre commerciale. C'est d'ailleurs dans ce cadre que, à l'entrée du faubourg, les places de stationnement ont été récemment reprises et repensées, désormais au nombre de quatre (soit une de plus) plus une réservée aux personnes à mobilité réduite. ■

MICHAËL SIMON



**UN SPECTACLE FAMILIAL PLACE DU MARCHÉ**

La grande Séverina, quelque peu égocentrique, ne décolère pas face à l'incompétence de ses deux garçons de piste, qui n'arrivent pas à accrocher le cerceau au sommet de la structure. Pourtant, les deux pitres vont tout faire pour y parvenir, enchaînant situations burlesques, équilibre, magie, manipulation d'objets, Rola Bola, avant le tant attendu numéro aérien. Vendredi 27 avril, dans le cadre de sa politique d'actions décentralisées, la Direction de la culture de la mairie d'Orléans s'associe à la mairie de proximité du quartier et convie petits et grands à une représentation du spectacle familial *Eh! Alors!*, de la troupe Cri-O-Lane Circus.

➔ **Vendredi 27 avril. 16h. Place du marché (allées Pierre-Chevallier). Gratuit.**

NATURE  
**CULTIVONS UN JARDIN COLLABORATIF**

Avec le printemps, le programme « Cultivons notre ville », lancé par la Mairie en 2017, voit éclore les projets. C'est au 8 du faubourg Banner, sur la façade nord de la boutique de créateurs et d'activités culturelles, que l'une des propositions va prendre racine. Il s'agit d'un terrain d'expérimentation qui conjugue recherche de matériaux (récupération, recyclage), fabrication de supports (bois, métal, osier) et agencement scénographique et esthétique de végétaux. Fruit de la collaboration entre les habitants, la boutique et l'association « J'ai descendu dans mon jardin », ce projet vise à valoriser l'engagement environnemental et à encourager les citoyens à s'approprier les lieux. Un bel exemple d'espace de partage et de nature en ville qui pourrait essaimer rapidement. ■

MARIAN CAORS

➔ **Vous souhaitez participer à la 2<sup>e</sup> édition de « Cultivons notre ville » ? Dossier de candidature disponible sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr), à retourner à la Direction de l'environnement et de la prévention des risques, par courrier ou mail ([depr@orleans-metropole.fr](mailto:depr@orleans-metropole.fr)).**



Exemple de projet d'aménagement sur un emplacement défini.



#### VOTRE ÉLUE DE QUARTIER

**Florence Carré**, adjointe au maire pour le secteur Est : Barrière Saint-Marc/ La Fontaine, Argonne/Nécotin/ Belneuf, Saint-Marc/Faubourg Bourgogne/ Argonne sud

#### MAIRIE DE PROXIMITÉ

1 place Mozart, tél. 02 38 68 43 03  
mairie-est@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h

Équipe de prévention SPMR Argonne  
Contact au 06 74 95 14 91 (du lundi au samedi de 16h à 23h15 et le dimanche de 14h à 20h)

#### MARCHÉS

- Marché, place du Boulodrome et du Marché, le vendredi, de 7h30 à 12h30
- Marché du quai du Roi, le samedi, de 7h30 à 12h30
- Marché alimentaire Barrière St-Marc, le jeudi, de 15h à 19h, parvis école M.-de-la-Fournière/rue D' G.-Civil

# NOUVEAU COLLÈGE À LA RENTRÉE 2020

ÉDUCATION COLLÈGE, SALLE POLYVALENTE ET GYMNASE. EN PLEIN BOOM DÉMOGRAPHIQUE, LE SECTEUR NORD-EST D'ORLÉANS VA ACCUEILLIR TROIS NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS.

Coups de pelle en prévision à partir du mois de janvier ! Le conseil départemental du Loiret vient en effet d'annoncer la construction d'un tout nouveau collège au cœur de la Zac de la Fontaine, entre le parc de l'Étuvée et l'avenue des Droits-de-l'Homme. Un établissement flambant neuf de plus de 6 500 m<sup>2</sup>, qui accueillera dès la rentrée 2020 quelque 664 élèves, dont 64 en Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté), et ceux du collège Jean-Rostand, vétuste, qui fermera alors ses portes.

La convention signée entre le Département et la ville d'Orléans a désigné le premier comme maître d'ouvrage de cette opération, lui permettant d'intégrer au projet



Olivier Geffroy, Olivier Carré, Marc Gaudet et Gérard Malbo, le 12 mars, lors de la présentation du projet sur site.

les besoins spécifiques de la capitale régionale dans un secteur en plein développement démographique, avec la création de centaines de nouvelles habitations dans les Zac avoisinantes. Un gymnase de 1 600 m<sup>2</sup>, équipé notamment de tribunes de 250 places, ainsi qu'une salle polyvalente modulable, verront ainsi le jour aux abords de l'établissement scolaire. ■

MICHAËL SIMON

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers

1. Gymnase
2. Vue générale
3. Cour intérieure



## ❖❖❖ RÉNOVATION URBAINE

# LA CONSULTATION SE POURSUIT



© JÉRÔME GRELET

Après la CTA (Convention territoire Argonne lancée en 2008), qui a considérablement transformé l'image et le paysage du quartier, avec le soutien de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), Orléans Métropole et l'État ont décidé de poursuivre l'effort de renouvellement urbain pour la période 2018-2024. Depuis mai 2017, une vaste campagne de concertation a été menée dans le quartier, destinée à faire émerger les besoins et les demandes pour alimenter le projet urbain en s'appuyant sur des objectifs déjà ciblés : les secteurs Borde-aux-Mignons et Wichita, le désenclavement du clos Boudard, le rattachement du clos Gauthier et de Marie-Stuart au sud du quartier, la poursuite de la réhabilitation des immeubles, etc. De nombreux ateliers de concertation ont ainsi été conduits avec les habitants et les associations dans une démarche de co-construction, et des assises organisées récemment, fin février, afin de présenter le projet urbain sous tous ses aspects (habitat, équipements, espace public, programme économique, etc.)

Et avant que le projet final, nourri par cette concertation, soit présenté à l'Anru cet été, des opérations ont d'ores et déjà été annoncées. Un équipement sortira de terre, regroupant une salle polyvalente à vocation culturelle et associative et une nouvelle médiathèque de quartier, probablement entre l'Argonaute et l'Udaf (encore à déterminer). Un immeuble d'activités économiques prendra place sur le site César-Franck, entre la tour et le centre commercial Marie-Stuart, le gymnase Landré sera réhabilité et ses abords valorisés, l'espace de jeux devant l'Argonaute sera étendu, deux immeubles seront détruits au clos Boudard, trois au clos Gauthier, d'autres avant la fin de l'année à la Borde-aux-Mignons. En tout, quelque 170 maisons et 80 habitations intermédiaires sont au programme, soit 250 logements neufs. La prochaine réunion publique, prévue début mai, devrait présenter le projet en détail. ■

MICHAËL SIMON

➔ **Réunion publique d'information, de présentation et de synthèse organisée début mai.**  
Date à confirmer auprès de la mairie de proximité.

## ❖❖❖ MÉMOIRE

# VOUS SOUVENEZ-VOUS DU CIRQUE LAVRAT ?

Décidément très actif, l'atelier Patrimoine du conseil consultatif du quartier (CCQ) travaille actuellement à la création d'une exposition en hommage au cirque Lavrat, créé par André Lavrat avec une troupe d'acrobates, à l'Argonne dans les années 1950. Personnage incontournable d'Orléans et du quartier, décédé en 2010 à l'âge de 88 ans, il est également connu pour ses œuvres de sculpteur ou pour avoir traversé la Loire sur un fil à 12 mètres de hauteur, sans filet. Mais c'est à l'homme de cirque que les membres de l'atelier veulent rendre hommage et c'est pour cela qu'ils sont actuellement à la recherche de documents en tous genres, de témoignages, de photos, voire de films, et d'objet en lien avec cette aventure. Les personnes concernées sont invitées à se tourner vers la mairie de proximité. ■

M. SIMON



© JÉRÔME GRELET

## BLOC-NOTES

- **MERCREDI 4 AVRIL**  
**Balade urbaine rue du Petit-Pont** (entre le boulevard M.-Stuart et la rue du 11-Novembre), à 18h, rendez-vous à l'angle de la rue du Petit-Pont et du boulevard M.-Stuart (renseignements au 02 38 68 43 03).
- **JEUDI 5 AVRIL**  
**Réunion publique sur le stationnement** de la rue du Fil de Soie, à 18h, à la salle Mozart (1 place Mozart).
- **JEUDI 5 AVRIL**  
**Atelier bricolo-floral**, organisé par le service des aînés du CCAS, de 15h à 17h à la salle Albert-Camus, 4 place du Champ-Saint-Marc (10€, inscription obligatoire au 02 38 68 46 18).
- **JEUDI 12 AVRIL**  
**Journée nutrition et bien-être**, organisée par le service des aînés du CCAS, de 10h à 19h, avec conférence Nutrition Santé, à 17h, au foyer Alice-Lemesle, 36 rue du 11-Novembre (gratuit, inscription obligatoire avant le 6 avril au 02 38 68 46 18).
- **SAMEDI 14 AVRIL**  
**Permanence de Florence Carré**, adjointe au maire pour le secteur Est, de 10h30 à 12h, uniquement sur rendez-vous, en mairie de proximité (tél. 02 38 68 43 03).
- **SAMEDI 14 AVRIL ET DIMANCHE 15 AVRIL**  
**2<sup>e</sup> tour de la Coupe de France cadets juniors seniors**, organisé par le Cercle Michelet Haltérophilie, à l'Argonaute, 73 boulevard Marie-Stuart (infos au 09 54 69 51 20 ou sur [www.cercle-michelet.com](http://www.cercle-michelet.com)).
- **LUNDI 16 AVRIL**  
**Atelier CTA (CCQ)**, à 14h30, à la salle Mozart (1 place Mozart).
- **MARDI 17 AVRIL**  
**Atelier Urbanisme (CCQ)**, à 18h15, à la salle Mozart (1, place Mozart).
- **MERCREDI 18 AVRIL**  
**Après-midi jeux de société, cartes et tombola**, organisé par le service des aînés du CCAS, de 15h à 17h, au foyer Alice-Lemesle, 36 rue du 11-Novembre (3€, inscription obligatoire au 02 38 68 46 18).
- **LUNDI 23 AVRIL**  
**Atelier Patrimoine (CCQ)**, à 18h30, à l'Argonaute, 73 boulevard Marie-Stuart.



**VOTRE ÉLU DE QUARTIER**

**Laurent Blanluet**,  
adjoint au maire pour le secteur Nord :  
Acacias/Blossières/Gare

**MAIRIE DE PROXIMITÉ**

11 rue Charles-le-Chaue  
Tél. 02 38 43 94 44  
mairie-nord@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi de 14h à 17h, du  
mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et  
de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h

■ Équipe de prévention SPMR

Blossières – Contact : 06 74 95 14 89  
(du lundi au samedi, de 15h à 22h15)

**MARCHÉS**

■ Marchés, rue Charles-le-Chaue :  
le mardi, de 7h30 à 12h30

■ Marché Münster, place Charles-  
d'Orléans, le mercredi, de 7h30 à  
12h30

■ Brocante, bd A.-Martin, le samedi, de  
7h à 13h

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers



© JÉRÔME CRELET

Les jeunes de l'Aselqo Blossières ont réalisé l'effigie de Wonder Woman, la reine du Carnaval.

# LES SUPER-HÉROS SONT DANS LA RUE

... **CARNAVAL** SPIDERMAN, SUPERMAN, HULK, BATMAN...  
ILS SERONT TOUS LÀ SAMEDI 7 AVRIL, POUR DÉFILER AU CARNAVAL  
DES BLOSSIÈRES. SANS OUBLIER WONDER WOMAN, LA REINE DU BAL!

**L**es super-héros sont dans la rue ! Vive Carnaval ! Comme le veut la tradition, l'Aselqo Blossières, les écoles primaire Jean-Mermoz et maternelle Hélène-Boucher, ainsi que l'Association de liaison interculturelle et familiale (ALIF) et Blossières Initiatives s'associent pour le grand défilé de carnaval du quartier. Le samedi 7 avril, près de 500 enfants paraderont en Spiderman, Batman et autres personnages de la même trempe, sous les yeux des familles et des habitants.

« Chaque classe a pris en charge le choix et la fabrication de ses déguisements, précise Mélie Pipereau, responsable d'animation à l'Aselqo Blossières. Mais des usagers du centre, jeunes ou seniors, et des bénévoles désireux de participer à la fête ont également aidé à la confection des costumes et du bonhomme Carnaval. »

Petite surprise cette année, le bonhomme sera une bonne femme, et pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit de Wonder Woman en personne ! Le défilé partira à

14h de l'école Jean-Mermoz et empruntera les rues Robert-le-Pieuf, Bienvenue, Charles-le-Chaue... Pour un retour prévu vers 15h30 à l'école.

Deux batucadas, Baticlac et la Batucada à Roger, donneront le rythme au cortège mais aussi aux suiveurs attendus. « L'an passé, 1000 personnes avaient participé au défilé, se souvient Mélie. On espère, sinon faire mieux, au moins aussi bien. » Le goûter offert aux enfants à la fin de la parade sera préparé par le groupe de mamans d'Alif. Et comme il faut toujours respecter les usages, l'effigie de Madame Carnaval sera brûlée, emportant avec elle tous les soucis et mauvais vents de l'hiver ! Sympa cette Wonder Woman ! ■

MARYLINE PRÉVOST

➔ **Carnaval des Blossières, le samedi 7 avril, départ à 14h de l'école Jean-Mermoz.**



© JEAN PUYO

Visite de chantier pour le maire et ses équipes, jeudi 8 mars, faubourg Saint-Vincent, dont la partie nord, comprise entre la rue Pierre-1<sup>er</sup>-de-Serbie et le boulevard Marie-Stuart, est désormais terminée (à l'exception de quelques finitions) et rouverte à la circulation. Les travaux se concentrent désormais sur le sud de l'artère, et devraient être terminés en septembre prochain.

## ANIMATION

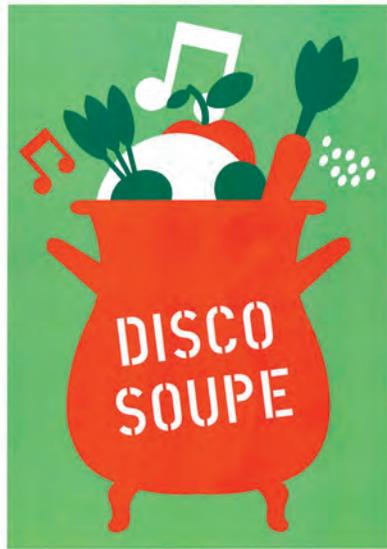
# PAR ICI LA BONNE SOUPE !

Tous à vos économes ! Le mercredi 25 avril, à partir de 14h, le Collectif des partenaires des Blossières\* organise, dans la cour de l'école Jean-Mermoz, la deuxième Disco soupe. Pour rejoindre le groupe autour des fourneaux, il suffit de venir avec son éplucheur, un peu d'huile de coude et sa bonne humeur. Côté matière première, les légumes auront été récupérés (gratuitement) auprès d'enseignes de la grande distribution, d'épiceries, de jardins associatifs, sur le marché des Blossières...

Ce deuxième rendez-vous permettra aussi de s'informer sur la problématique du gaspillage alimentaire, mais pas que... Divers stands et animations seront proposés aux participants – cuisine zéro gaspi par le service Gestion des déchets d'Orléans Métropole, atelier vélo avec 1-Terre-Actions, atelier produits de nettoyage maison avec l'Appartement pédagogique de l'Argonne, atelier recyclage avec la Ressource AAA, atelier du collectif « Je nettoie ma Loire »... Comme le veut le concept national, la confection collective de la soupe, de la séance « pluches » à la cuisson, se fera en musique... Avec dégustation finale de la préparation. L'accès à ce temps d'échange intergénérationnel est évidemment libre et gratuit. ■ **MARYLINE PRÉVOST**

\*Associations du quartier, institutions, collectivités et bailleurs

➔ **Mercredi 25 avril à partir de 14h, dans la cour de l'école Jean-Mermoz**



## SOLIDARITÉ

# EN COURSE POUR ACTION CONTRE LA FAIM

Depuis trois ans, les élèves du lycée Benjamin-Franklin courent pour la bonne cause. Et le vendredi 20 avril, ils seront encore sur la ligne de départ pour Action contre la Faim\*. « *Après les fonds récoltés en 2017 pour l'Éthiopie, le pays soutenu cette année est le Kurdistan irakien* », précise Aodren Le Faou, la nouvelle déléguée ACF pour le Loiret. Pour cette quatrième participation, le lycée orléanais engage 700 jeunes de 20 classes de seconde, première, terminale et post-bac. « *Nous avons la chance d'avoir au sein de l'établissement des enseignants et une direction très investis, ce qui nous permet de développer la visibilité et l'attractivité de la course.* » En amont du rendez-vous, les bénévoles d'ACF auront mené différentes opérations de sensibilisation auprès du public scolaire. Originalité à Benjamin-Franklin cette année, les élèves de première assureront eux-mêmes, auprès de leurs camarades, la diffusion de l'information sur la campagne nationale, dans le cadre d'un travail réalisé en classe sur l'engagement et la solidarité.

Côté règlement, on ne change pas un dispositif gagnant : le jeune se fait parrainer pour « financer » ses kilomètres de course. Enseignants et personnels de l'établissement pourront aussi chausser les baskets, et les lycéens volontaires oser le déguisement. En 2017, le lycée avait recueilli 7 148 €, somme reversée au comité national d'ACF.

\* Association non-gouvernementale spécialisée dans la prévention, la détection et le traitement de la sous et mal-nutrition

➔ **Établissements participants : collège de l'Orbellière (Olivet), collège Pierre-Mendès-France et école élémentaire Jean-Beaudouin (Chécy), collège Louis-Pasteur (La Chapelle-Saint-Mesmin), collège André-Chêne les Jacobins (Fleury-les-Aubrais), collège Montjoie et écoles élémentaires du Bourg et du Chêne-Maillard (Saran).**



Le lycée Benjamin-Franklin participe pour la quatrième fois à la course contre la faim.

## BLOC-NOTES

- **JEUDI 5 AVRIL**  
**Permanence de Laurent Blanluet**, adjoint au maire pour le secteur Nord, de 15h à 17h, sur rendez-vous, en mairie de proximité (tél. 02 38 43 94 44).
- **SAMEDI 7 AVRIL**  
**Carnaval « Les super-héros »**, organisé par l'Aselqo Blossières, les écoles primaire Jean-Mermoz et maternelle Hélène-Boucher, Blossières Initiatives et l'Association de liaison interculturelle et familiale, départ à partir de 14h, à l'école Jean-Mermoz.
- **SAMEDI 21 AVRIL**  
**Soirée Cultur'Elles** (animations musicales, défilés, stands, etc.), organisée par l'Association de liaison interculturelle et familiale, de 18h à 23h, à la salle Yves-Montand, 30 rue Charles-Perrault (accès gratuit, repas partagé).
- **MERCREDI 25 AVRIL**  
**Deuxième Disco soupe**, organisée par le Collectif des Partenaires des Blossières, à partir de 14h, dans la cour de l'école Jean-Mermoz (accès gratuit).



## VOTRE ÉLU DE QUARTIER

Mathieu Langlois, adjoint au maire pour Saint-Marceau

## MAIRIE DE PROXIMITÉ

57 avenue de la Mouillère  
Tél. 02 38 56 54 68  
mairie-saintmarceau@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h

## MARCHÉS

- Marché, place de la Bascule, le mardi de 7h30 à 12h
- Marché, rue Eugène-Turbat, le jeudi de 7h30 à 12h30

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers

Objets déco, vêtements, bijoux, les concepteurs de la Boutik' École misent sur la variété.



© BGE LOIRET

# UNE BOUTIK' ÉCOLE POUR APPRENDRE LE COMMERCE

**FORMATION** EN OCTOBRE DERNIER, BGE LOIRET A OUVERT SA BOUTIK' ÉCOLE, RUE DES DAHLIAS. CE DISPOSITIF, LE PREMIER DU GENRE LANCÉ EN FRANCE, ACCUEILLE ET FORME, EN CONDITIONS RÉELLES, DES CANDIDATS À LA CRÉATION DE COMMERCE.

La création de la Boutik' École a été motivée par les entrepreneurs eux-mêmes, précise Paloma Van Hille, directrice de BGE Loiret, réseau d'accompagnement à la création d'entreprise. Il manquait un lieu pour qu'ils testent leur projet commercialement. L'objectif de ce dispositif est donc de leur permettre d'expérimenter l'activité de commerçant dans les conditions réelles.

Depuis le 26 mars, ils sont quatre stagiaires, deux femmes et deux hommes, à se partager les 60 m<sup>2</sup> de la Boutik' École située au 2 rue des Dahlias. Ils souhaitent se lancer dans la création de vêtements ou d'objets en bois, la vente de céramique ou de vanille. « Faire cohabiter des activités très différentes est un choix. Cela permet aux porteurs de projets de découvrir d'autres métiers et d'autres expériences. »



Les 4 stagiaires se partagent les 60 m<sup>2</sup> de la Boutik' École.

© BGE LOIRET

Pendant un mois, le groupe apprend à gérer une caisse, un stock, à accueillir la clientèle, à agencer une boutique, à parfaire ses connaissances en droit commercial ou sur les réglementations en vigueur. « Le but est de faire monter en puissance les compétences de chacun, indique Paloma Van Hille. Avec une phase d'ouverture de la boutique au public, la dernière semaine. » Pour Badreddine Mami, créateur d'objets en bois, cette expérience à la Boutik' École est une étape importante. « J'ai découvert le concept lors du passage du bus de la BGE à La Source et il s'agit pour moi de voir concrètement si mon activité peut être viable. Je souhaite créer mon entreprise et je veux profiter de cet essai en réel et de l'appui des formateurs pour me confronter à la logique et au fonctionnement d'un point de vente. »

Cette année, la Boutik' École ouvre quatre sessions et pourrait bientôt être dupliquée à Blois et en Picardie. Dans le même esprit, une « Cuisin' École » destinée à la formation de créateurs d'entreprises alimentaires et de restauration est en réflexion. « Et nous souhaiterions boucler la boucle avec l'ouverture d'une boutique éphémère, afin de renforcer la phase commerciale dans un lieu dédié spécifique avec un flux de clientèle. » ■

MARYLINE PRÉVOST

**Boutik'**  
**ÉCOLE**

➔ Prochain stage Boutik' École du 4 au 29 juin 2018. Pour participer, les postulants doivent s'adresser à la BGE : [www.bge45.fr](http://www.bge45.fr) ou au 02 38 22 20 09



© JEAN PUYO

## AMÉNAGEMENT

# VAL OUEST: LE PROJET SE DESSINE DANS LA CONCERTATION

Une cinquantaine d'hectares à aménager, compris entre les rues des Chabassières à l'est, Hatton à l'ouest, et l'avenue Saint-Mesmin au nord. Le projet d'aménagement du Val-Ouest, confié à l'aménageur SEMDO, prévoit notamment la construction à terme d'environ 500 logements, principalement intermédiaires et dans une moindre mesure individuels et collectifs, la création d'espaces paysagers de quartier et d'espaces publics de proximité, la mise en valeur de la coulée verte Loire Loiret et une surface de 2 500 m<sup>2</sup> allouée à la réalisation d'un équipement public. Le projet – qui se veut avant tout respectueux de son environnement naturel et paysager et exemplaire au regard de la résilience au risque inondation – est actuellement soumis à la concertation du public, convié à participer aux nombreux ateliers dont le dernier en date, le 15 mars dernier, a porté sur les thèmes du paysage et de la recherche d'un nom pour ce futur quartier. Prochaines étapes : la création de la Zac par la mairie d'Orléans cet été, puis une réunion publique de retour des ateliers de concertation à la rentrée. L'occasion de présenter l'avancement de l'opération et les résultats du diagnostic archéologique mené depuis le début de l'année.

## BALADE

# SUR LA ROUTE DES MARCELINES

Découvrir son quartier et les bords de Loire au détour des chemins de traverse... C'est la tradition des balades Marcelines. Le dimanche 15 avril, le comité Orléans Saint-Marceau invite les marcheurs et amoureux de nature à se retrouver pour une randonnée pédestre conviviale, ouverte à tous. Trois marches sont proposées, 13 km et 17 km en bord de Loire et du Loiret (avec ravitaillements) et un circuit semi-urbain de 8 km, dans les venelles et jardins et sur les berges de Loire. Les organisateurs ont prévu une tombola et un pot de l'amitié avec collation au retour pour les participants. Attention, les marches de 17 et 13 km empruntent une zone protégée interdite aux chiens même tenus en laisse. Les bénéfices récoltés lors de la randonnée seront reversés au profit d'une association œuvrant pour les enfants. Pour le départ, rendez-vous à la salle Paul-Gauguin.

➔ **Balades Marcelines, dimanche 15 avril, rendez-vous à la salle Paul-Gauguin, 36 bis avenue de Saint-Mesmin. Départs entre 8h et 9h pour les marches de 17 et 13 km, départ entre 8h et 10h pour la marche de 8 km. Tarifs : 2€ pour les 8 km, 4€ pour les 13 et 17 km, gratuit pour les -12 ans accompagnés**



© JEAN PUYO

## BLOC-NOTES

- VENDREDI 6 AVRIL**  
**Morales**, par la compagnie du Prélude, à 20h, à la Maison des Arts et de la Musique (10€, rens. sur [moraleschristophe@hotmail.fr](mailto:moraleschristophe@hotmail.fr)).
- SAMEDI 7 AVRIL**  
**Orléans sous hypnose**, par le Club d'hypnose d'Orléans, à 19h, à la Maison des arts et de la musique (12 et 6€, renseignements sur [contact.hypnose.orleans@gmail.com](mailto:contact.hypnose.orleans@gmail.com)).
- DIMANCHE 8 AVRIL**  
**Le Grand Souk joue**, par le Grand Souk, à 15h30, à la Maison des arts et de la musique (12€, renseignements au 06 80 03 04 40).
- VENDREDI 13 AVRIL**  
**Spring is back**, par Fioul Production, à 20h, à la Maison des arts et de la musique (7 et 5,99€, contact au 06 95 39 38 56 ou sur [fioul-production@outlook.fr](mailto:fioul-production@outlook.fr)).
- DIMANCHE 15 AVRIL**  
**Balades Les Marcelines**. Voir ci-contre (renseignements sur [www.saint-marceau.com](http://www.saint-marceau.com)).
- DIMANCHE 15 AVRIL**  
**La vengeresse**, par la Bande de l'écran, à 17h, à la Maison des arts et de la musique (5 et 3€, renseignements au 06 27 43 52 54 ou sur [morizot.f@wanadoo.fr](mailto:morizot.f@wanadoo.fr)).
- VENDREDI 20 AVRIL ET SAMEDI 21 AVRIL**  
**Les Krizailleurs jouent Antigone**, par Krizo théâtre, à 20h30, à la Maison des arts et de la musique (10€, renseignements au 06 07 22 26 65 ou sur [krizothetre@yahoo.fr](mailto:krizothetre@yahoo.fr)).
- SAMEDI 21 AVRIL**  
**Journée portes ouvertes à l'école d'horticulture La Mouillère**, de 9h à 13h, 66 av. de la Mouillère (accès gratuit, renseignements au 02 38 22 60 80 et sur [www.lamouillere.fr](http://www.lamouillere.fr)).
- SAMEDI 21 AVRIL**  
**Fête des plants bio**, de 10h à 18h, au jardin de Cocagne des Montées. Accès libre et gratuit (rens. 02 38 86 50 26).



**VOTRE ÉLUE DE QUARTIER**

**Niamé Diabira,**  
adjointe au maire pour La Source

**MAIRIE DE PROXIMITÉ**

4 place Choiseul, tél. 02 38 68 44 00  
mairie-lasource@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi de 14h à 17h, du  
mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et  
de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

- Pôle santé-social, espace Olympe-de-Gouges, tél. 02 38 63 14 47
- Maison de l'emploi, 18 avenue de la Bolière, tél. 02 38 24 18 03
- Équipe de prévention SPMR La Source  
Contact au 06 72 91 95 50 (du lundi  
au samedi, de 16h à 23h15  
et le dimanche, de 14h à 20h)

**MARCHÉS**

- Marché, place Albert-Camus,  
le jeudi et le samedi, de 7h30 à 12h30
- Marché aux tissus, avenue de la  
Recherche-Scientifique, le dimanche,  
de 8h30 à 13h30

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers

# RÉNOVATION URBAINE : LA CONSULTATION SE POURSUIT

●●● **ESPACE PUBLIC** DANS LE CADRE DE L'ANRU 2, LA CONCERTATION CONTINUE ENCORE TOUT LE MOIS D'AVRIL AFIN DE MIEUX CONNAÎTRE LES USAGES DES HABITANTS ET DE FAIRE ÉMERGER LEURS BESOINS.

**A**près le GPV (Grand projet de ville, lancé en 2003), qui a considérablement transformé le quartier avec le soutien de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), Orléans Métropole et l'État ont décidé de poursuivre l'effort de renouvellement urbain pour la période 2018-2024. Une nouvelle enveloppe sera ainsi accordée à un nouveau projet, défini grâce à une vaste campagne de concertation (lancée en avril 2017) destinée à mieux connaître les usages des habitants et à faire émerger leurs besoins, dans des domaines et secteurs déjà ciblés : Dalle et ses abords, Mirabeau, Pisan, centre commercial Bolière, etc. Après les différents ateliers, les animations, des assises ont été organisées à la fin du mois de février dernier. L'occasion de continuer le travail mené sur les aspects non seulement urbains, mais également économiques, le vivre ensemble et l'image du quartier. Si le futur du site des Chèques postaux reste en suspens, celui d'autres lieux paraît aujourd'hui plus clair. L'emblématique T17 (273 logements) devrait être

démolie, permettant notamment l'extension du jardin de la Renaissance. De très nombreuses habitations des bailleurs Pierres et Lumières, ICL ou Les Résidences de l'Orléanais devraient être rénovées thermiquement, résidentielisées (à Mirabeau et Pisan, Carnot-Parmentier, Dalle-Voltaire), 33 nouveaux logements créés rue Claude-Bernard, entre 120 et 160 à l'échelle du quartier, notamment des maisons individuelles. Au cœur de toutes les attentions, le secteur de la Dalle pourrait rapidement être transformé, grâce à la désignation cette année d'une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine. Quant au centre commercial Bolière 3, il est actuellement en pleine restructuration et des réflexions sont menées concernant la commercialité de l'avenue éponyme. La prochaine réunion publique, prévue au mois d'avril, devrait présenter le projet en détail. ■

MICHAËL SIMON

➔ **Réunion publique d'information, de présentation et de synthèse organisée début mai. Date à confirmer auprès de la mairie de proximité**





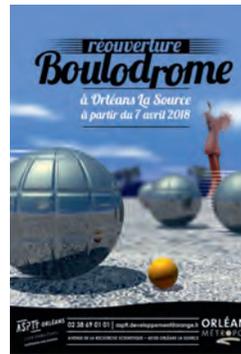
© JEAN PUJO

## ...❖ SPORTS LOISIRS

# RENAISSANCE DU BOULODROME

Inutilisé depuis la disparition de la section USO pétanque, le boulodrome municipal situé à l'angle de l'avenue de la Recherche-Scientifique et de l'avenue Diderot rouvre au printemps. L'ASPTT et son président François Blaise ont décidé, avec le soutien de la Mairie, de faire revivre ce lieu. Dès à présent, les mordus de pétanque et amateurs pourront venir pointer et tirer les soirs d'été. Les bénévoles souhaitent promouvoir la discipline en s'appuyant sur les cinq terrains disponibles. De quoi permettre aux jeunes de découvrir et s'initier à la pétanque et, pourquoi pas, révéler de futurs talents. Pour attirer de nouveaux joueurs, l'ASPTT pourra compter sur les attraits des équipements. Le boulodrome possède en effet une maisonnette abritant bar, tables, chaises et WC. Il est également équipé d'un éclairage extérieur pour jouer en nocturne. Amis boulistes... Vous êtes les bienvenus! ■ **MARIAN CAORS**

➔ **Inauguration le jeudi 7 avril à 15h, au boulodrome municipal de La Source.**  
**Ouvert les mardis et jeudis de 15h à 20h.**  
**Adhésion à l'année: 40€ (loisirs) et 50€ (compétition).**



## ...❖ JARDINAGE

# HAIES ET CLÔTURES RÉGLEMENTÉES

Parce que le retour des beaux jours s'accompagne bien souvent de celui des sécateurs et taille-haies, la mairie d'Orléans souhaite rappeler aux habitants de La Source, et particulièrement à ceux de la zone pavillonnaire, les règles dictées par le Plan local d'urbanisme (PLU) pour le secteur, notamment concernant les clôtures. En effet, celles séparant les voies publiques ne doivent pas excéder une hauteur de 2 mètres, et doivent être uniquement constituées d'une haie vive seule, d'une haie vive doublée d'un grillage, d'un muret seul n'excédant pas 0,40m de hauteur ou d'un muret seul n'excédant pas 0,40m de hauteur surmonté d'un grillage et doublé d'une haie vive. De plus, il est rappelé que les haies doivent être le cas échéant taillées au niveau de la limite des terrains (propriété privée/publique) et ne pas déborder sur la voie publique : trottoirs, venelles, pistes cyclables, espaces verts, etc. Il est également souligné que toute création ou modification de clôture (ou de l'aspect extérieur des habitations) doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation préalable de la Mairie. ■ **M. SIMON**



© JEAN PUJO

## BLOC-NOTES

- **MERCREDI 4 AVRIL**  
**Réunion sur le renouvellement de l'éclairage public et la requalification des trottoirs** rue Robert-Desnos et allée des Chanterelles, à 18h, sur site (renseignements au 02 38 68 44 00).
- **VENDREDI 6 AVRIL**  
**Concerts pédagogiques intergénérationnels**, organisés par le service des aînés du CCAS, de 11h à 16h30, à la salle Fernand-Pellicier, rue Édouard-Branly (gratuit, renseignements et inscription obligatoire au 02 38 68 46 18).
- **SAMEDI 7 AVRIL ET DIMANCHE 8 AVRIL**  
**8<sup>e</sup> Salon des Arts du Jardin**, au Parc floral de La Source, le samedi 7 avril, de 10h à 19h et le dimanche 8 avril, de 10h à 18h (5€ et 4€, gratuit pour les -6 ans et les abonnés, programme complet sur [www.parcfloraldelasource.com](http://www.parcfloraldelasource.com), lire Guide On Sort!).
- **MARDI 10 AVRIL**  
**Thé dansant** avec l'orchestre Guillaume Genty, organisé par le service des aînés du CCAS, de 14h à 17h30, à la salle F.-Pellicier, rue Éd.-Branly (7€, inscription obligatoire au 02 38 68 46 18).
- **JEUDI 12 AVRIL**  
**Les rendez-vous numériques**  
 « Que faire de ses photos numériques? », par l'association Action, de 10h à 12h, à l'Espace Public Numérique Action, à l'Aselqo Ste-Beuve, 1 place Sainte-Beuve (gratuit, rens.au 02 38 69 45 98).
- **SAMEDI 14 AVRIL**  
**Permanence de Niamé Diabira**, adjointe au maire pour La Source, de 9h30 à 11h30, en mairie de proximité (tél. 02 38 68 44 00).
- **MARDI 17 AVRIL**  
**Répétition du concert «Accordez vos violons!»**, par l'Orchestre symphonique d'Orléans sous la direction de Philippe Aïche, organisé par le service des aînés du CCAS, de 11h à 13h, à la salle Fernand-Pellicier, rue Édouard-Branly (gratuit, inscription obligatoire au 02 38 68 46 18).
- **JEUDI 19 AVRIL**  
**Atelier numérique** « Je gère mes photos numériques », par l'association Action, de 10h à 12h, à l'Espace Public Numérique Action, à l'Aselqo Sainte-Beuve, 1 place Sainte-Beuve (10€/personne/atelier, renseignements au 02 38 69 45 98).
- **DIMANCHE 22 AVRIL**  
**Vide-greniers**, organisé par l'Association des Habitants de La Source, de 7h à 18h, place Albert-Camus.

# PISCINE ÉPHÉMÈRE DE LA SOURCE

700 000 €  
de travaux, soit 200 000 €  
de moins que le budget annuel  
de fonctionnement du complexe  
nautique de La Source.

2

bassins :  
un grand de 12x25 m  
avec 5 couloirs de nage,  
un petit de 12x12 m.

1200 m<sup>3</sup>  
d'eau pour les deux bassins

2 à 3,60 m

de profondeur pour le grand bassin

27 à 28°

la température de l'eau, hiver comme été

6

mâtres-nageurs et 4 agents  
assurent le fonctionnement.

LE COMPLEXE NAUTIQUE DE LA SOURCE ÉTANT EN COMPLÈTE RÉNOVATION, L'ANCIENNE PISCINE D'ÉTÉ A ÉTÉ TRANSFORMÉE EN BASSIN ÉPHÉMÈRE DE TYPE NORDIQUE AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES NAGEURS.

# HIVER COMME ÉTÉ, JETEZ-VOUS À L'EAU !

**O**ù pratiquer la natation pour les clubs, les scolaires ou les particuliers pendant la durée des travaux de réhabilitation du complexe nautique, dont la fin est prévue pour le mois de septembre 2019 ? Depuis le 15 mars, c'est vers l'ancienne piscine d'été, place Albert-Camus, que les inconditionnels du bonnet de bain et de la claquette en plastique sont invités à se tourner pour profiter des joies de l'eau chlorée. Deux bassins extérieurs (12x25 m et 12x12 m), chauffés entre 27 et 28 degrés, les attendent hiver comme été.

Quelque 700000 euros et 12 mois de travaux auront été nécessaires pour transformer le lieu, fermé depuis 2014, en établissement de type nordique, afin d'assurer la continuité des activités nautiques des Orléanais. L'ensemble du bâtiment a ainsi été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (création d'une rampe d'accès, d'un pédiluve en pente douce, etc.), les vestiaires rafraîchis (cloisons de séparation, changement de casiers, etc.), un système de chauffage installé (inexistant auparavant car la piscine ne fonctionnait que l'été), les sanitaires rénovés et mis aux normes PMR, un sas de protection à la pluie et au vent créé au-dessus du pédiluve et jusqu'aux bassins. De plus, un poste de surveillance abrité pour les maîtres-nageurs sauveteurs et des abris autour des plages ont vu le jour, le carrelage et l'étanchéité des bassins ont été repris, les plages minérales réhabilitées, une bâche de protection thermique installée pour la nuit, le ballon d'eau chaude changé et la machinerie remise en fonctionnement.

Mais une question reste sur toutes les lèvres... Est-ce agréable de nager dehors alors que les températures extérieures, lors du premier week-end d'ouverture, n'ont pas dépassé les 10 degrés ? Réponses ci-contre, au bord du bassin. ■ **MICHAËL SIMON**

## INFOS PRATIQUES

Piscine éphémère  
place Albert-Camus, Orléans La Source.  
Tél. 02 38 63 62 33

Ouverture au public :  
du lundi au vendredi de 12h à 13h30.  
Le samedi de 12h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.  
Les autres créneaux sont dévolus aux activités des clubs, scolaires et étudiants.



© MICHAËL SIMON

## LÉO, 24 ANS

« Je nage une à deux fois par semaine, pour me maintenir en forme avant d'attaquer la saison estivale, où je travaille en tant que sauveteur. J'avais mes habitudes au Complexe nautique, je trouve ça très bien qu'ils aient pu ouvrir ce bassin pendant la durée des travaux. Ça change juste un peu mes habitudes de passer de 50 à 25m, mais d'être dehors est très agréable, l'eau est à bonne température, le sas est bien pensé car il n'y a pas de choc thermique. Franchement, c'est très agréable. »



© MICHAËL SIMON

## VANESSA, 26 ANS

nageuse au Service universitaire des Activités physiques, sportives et d'expressions (Suapse)

« Cela fait une dizaine d'années que je nage 1h30 deux fois par semaine, et si ce bassin n'avait pas été ouvert pendant les travaux du complexe nautique, j'aurais dû changer de rythme, ce qui n'est pas l'idéal. Pour un lieu éphémère, je le trouve bien fait, les vestiaires notamment. Je suis assez frileuse, j'avais peur pour la température de l'eau mais c'est au final très agréable. Et puis ça change, on respire mieux en extérieur sans ce chlore dans l'air. »



© MICHAËL SIMON

MON MÉTIER N'EST  
PAS SEULEMENT  
INNOVANT, IL EST  
AUSSI ENGAGEANT.



WAT - wearretgether.fr - Crédit photos : Gettyimages, MBDA.



La défense est un secteur hautement stratégique qui exige plus que de la performance technologique. Analyse des besoins en amont, études de concepts, ingénierie de missiles et systèmes, production, intégration, support clients, nos 10 000 collaborateurs en Europe, dont 1 700 dans la région Centre, travaillent dans un esprit de coopération et d'excellence. Ils unissent leurs compétences techniques et leurs qualités humaines pour développer des solutions de défense afin de répondre aux besoins opérationnels de nos clients.

Avec plus de 100 métiers et de belles perspectives de carrière sur les 3 sites de Selles Saint-Denis, Bourges Subdray et Bourges Aéroport, MBDA le leader Européen de l'industrie missilière, vous propose bien plus qu'un travail.

Postulez sur [www.mbda-systems.com/rh-france](http://www.mbda-systems.com/rh-france)

MBDA est une filiale commune de AIRBUS Group (37,5 %), BAE SYSTEMS (37,5 %), et Leonardo (25 %).

**MBDA**  
MISSILE SYSTEMS

DES RIVES DE LA LOIRE AUX MARQUISES, IL N'Y A QU'UNE VIE D'ARTISTE. CELLE DE PAUL GAUGUIN, DONT LE CHEMIN D'ENFANCE PASSE PAR ORLÉANS.



# GAUGUIN... UNE ENFANCE ORLÉANAISE



1. Maison des grands-parents de Paul Gauguin, 25 quai de Prague

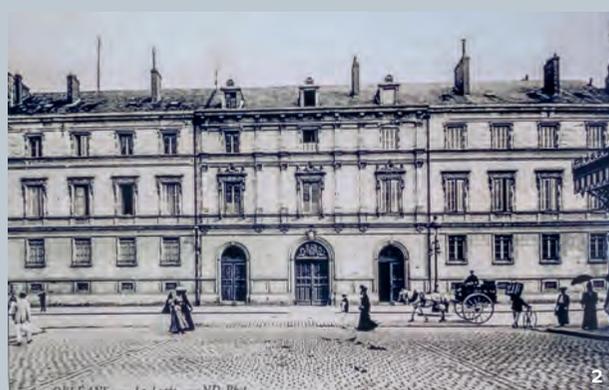
2. Le lycée Impérial, rue Jeanne-d'Arc (carte postale vers 1910, coll. privée)

5. Signatures au bas de l'inventaire après décès des biens d'Isidore Gauguin. Étude de Maître Fougeu, notaire à Orléans. (Archives départementales du Loiret - 3E 46536 0003)

Si on interrogeait les Orléanais sur le sujet, ils seraient sans doute peu à faire le lien entre Paul Gauguin et Orléans. Et pourtant, le peintre y a passé une partie de son enfance, au 25 quai Neuf (actuel quai de Prague). C'est là, en effet, à la fin 1854 ou début 1855, que sa mère Aline, sa sœur Marie et lui s'installent dans la maison de Guillaume Gauguin, le grand-père paternel. Quatre ans auparavant, Clovis, le père, est mort d'une rupture d'anévrisme pendant une escale dans le détroit de Magellan, la famille ayant embarqué pour gagner le Pérou. Et après quelques années passées à Lima, dans l'hôtel particulier du grand-oncle maternel, Don Pio de Tristan y Moscoso (ancien vice-roi du Pérou), celui qui mettra la couleur au centre de son œuvre découvre « les gris » et les « tourments » d'un fleuve. « Il faut imaginer le choc que cela a dû représenter pour cet enfant, souligne Christian Jamet, auteur de *Gauguin à Orléans* (lire encadré). Non seulement, il quittait un pays de soleil mais en plus, il ne s'exprimait qu'en espagnol!»



Le musée des Beaux-Arts d'Orléans possède deux tableaux de Paul Gauguin : *Fête Gloanec* (1888), une nature morte sur bois (3) exposée jusqu'en juillet prochain au musée des impressionnistes de Giverny, et *La Clairière* (1874, forêt de Saint-Cloud?), non exposée actuellement (4).



## SUR LES TRACES DU PEINTRE

Cette monographie éditée en 2013 aux Éditions La Simarre est le fruit d'un long travail de recherches réalisé par Christian Jamet, ancien professeur en classes préparatoires au lycée Pothier. Ce passionné d'art et de Gauguin publiera, courant 2018, un nouvel ouvrage intitulé *Gauguin - Les chemins de la spiritualité*, aux éditions Cohen & Cohen. Un essai sur l'influence de l'enseignement au Petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, dans la vie et l'œuvre du peintre.

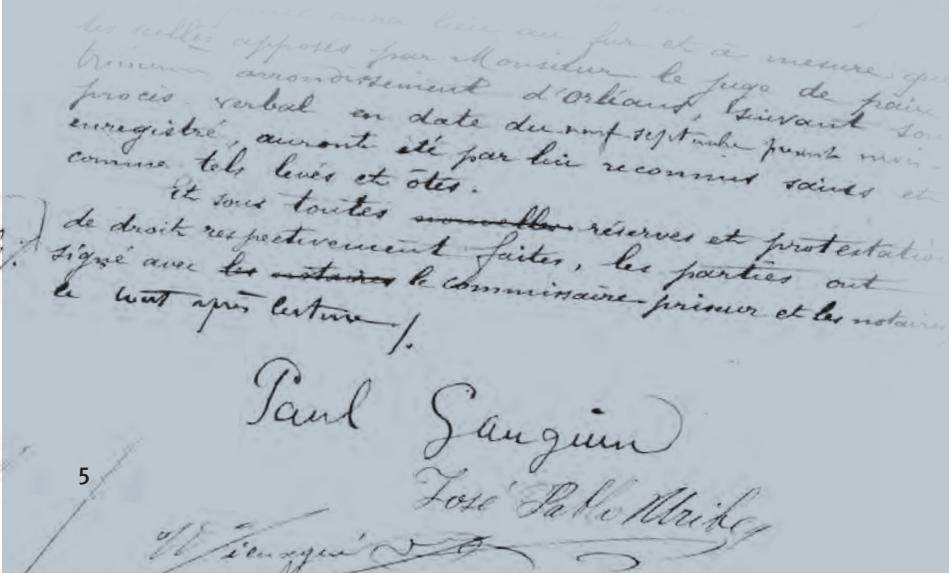


À Orléans et dans le Loiret, le nom de Gauguin est apparenté à une longue descendance de jardiniers. Le grand-père, Guillaume, est devenu un épicier prospère, spécialisé dans les produits importés. À sa mort, le 9 avril 1855, Paul qui a 7 ans est placé sous la tutelle de son oncle Isidore, et vit l'enfance classique d'un garçon de son âge. En octobre 1859, c'est l'entrée à l'internat, au petit séminaire de La-Chapelle-Saint-Mesmin. Un nouveau choc. « Il y restera trois ans, de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>, avec, contrairement à ce que dit la légende, un parcours scolaire des plus remarquables, entre prix d'excellence et accessits. »

Mais les bonnes notes ne suffisent pas à lui faire apprécier l'enseignement prodigué sous l'autorité morale et religieuse de Monseigneur Félix Dupanloup. En juillet 1862, Paul retrouve sa mère, installée depuis un an à Paris, avant de préparer le concours d'entrée à l'École navale, qu'il ratera. « Il est ensuite interne jusqu'en 1865 au lycée impérial, rue Jeanne-d'Arc. » Son histoire avec Orléans s'arrêtera en décembre de cette année-là avec un embarquement pour Rio de Janeiro. Enfin presque, puisque Gauguin assistera en 1893 aux obsèques de l'oncle Isidore et à la lecture de son testament. « Je rentre d'Orléans, tout est fini sauf règlement qui aura lieu dans deux mois environ attendu qu'il y a des titres nominatifs à transférer, écrit Paul Gauguin\*. Avec une somme de 4 000 frs à donner à sa femme de ménage et les frais, il reste à peine 9 000 frs chacun. »

Entre-temps, en 1871, les maisons du 25 quai Neuf et du 10 rue Tudelle (dépendances), dont ils étaient propriétaires, ont été vendues par Gauguin et sa sœur Marie. D'autres rivages, d'autres voyages, d'autres scènes attendent désormais l'homme en quête. Toujours à la recherche d'un paradis perdu. ■ M. PRÉVOST

\* Lettre non datée, envoyée de Paris. In: *Gauguin - Lettres à sa femme et à ses amis*, Grasset, 1946.



DU 29 AVRIL  
AU 8 MAI  
2018

FÊTES DE  
D'Jeanne  
ARC  
ORLÉANS



Retrouvez tout le programme des fêtes  
**#JeannedArc2018**  

[www.fetesjeannedarc.fr](http://www.fetesjeannedarc.fr)  
[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)



Orléans  
Mairie

## LE BON RYTHME : C'EST CELUI QUE VOUS AVEZ CHOISI

### Groupe de la majorité municipale

Vous le savez, l'éducation et la réussite de nos enfants est notre priorité. 1<sup>er</sup> budget de la ville, nous lui consacrerons plus de 35 M€ cette année. Si nous avons à cœur d'offrir un cadre de travail agréable à la fois pour les élèves et les enseignants, nous sommes aussi particulièrement attentifs à l'accompagnement scolaire et périscolaire. En 2013, l'État a imposé sans concertation à l'ensemble des communes sa réforme des rythmes scolaires. À Orléans, nous avons voulu en tirer le meilleur parti dans l'intérêt des élèves. La semaine de 4 jours et demi avec des temps d'activités périscolaires (TAP) gratuits les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45 a été mise en place. Comme toujours, des principes forts ont alors guidé notre action : assurer l'égalité des chances des enfants et favoriser leur épanouissement.

En juin dernier, le nouveau gouvernement a offert aux communes la possibilité de revenir au système de 4 jours. Compte tenu du délai très serré pour la rentrée scolaire 2017, nous avons préféré prendre notre temps et conduire une large concertation afin de prendre une décision éclairée pour la rentrée 2018. Au dernier trimestre 2017, nous avons rencontré à la fois la Direction académique, les directeurs d'écoles, les parents d'élèves délégués, les associations, les clubs, ainsi que les agents concernés de la ville. Plusieurs éléments sont ressortis de ces échanges. Les professionnels et les familles constatent que les enfants sont plus fatigués en fin de semaine, en particulier les plus petits. Les TAP présentent peu d'intérêt en maternelle. L'organisation pratique des TAP d'une durée d'1 heure est particulièrement compliquée, à la fois pour le recrutement

d'animateurs et pour la pratique de certaines activités. Dans ces conditions il serait préférable d'allonger la durée des TAP.

Forts de ces enseignements, nous avons décidé de proposer aux conseils d'écoles de revenir à la semaine de 4 jours avec une offre d'accueil en centre de loisirs et la possibilité d'ateliers ludo-éducatifs le mercredi matin pour les élèves des écoles élémentaires. 72% se sont prononcés en faveur de cette nouvelle organisation (20% contre). Nous voulons offrir aux familles un panel de solutions pour les activités des enfants le mercredi qui corresponde au mieux à leur organisation. Avec les ateliers ludo-éducatifs, les enfants pourront s'initier à des disciplines aussi variées que l'astronomie, la danse, les échecs, le jardinage, la cuisine, le sport, la langue des signes ou encore le codage informatique... Il s'agit d'éveiller leur curiosité, de développer leur culture et de favoriser leurs connaissances.

Ces nouveaux rythmes scolaires viennent s'ajouter aux dispositifs existants tels que l'accueil des enfants avant et/ou après l'école, et surtout l'aide aux devoirs gratuite pour le plus grand nombre.

Avec cette nouvelle organisation, nous voulons à la fois vous donner le choix pour les activités de vos enfants mais aussi tout mettre en œuvre pour leur donner les meilleures chances de réussite en complémentarité avec l'Education Nationale. Faciliter la vie des familles et agir dans l'intérêt des enfants sont pour nous nos préoccupations du quotidien !

## IL FAUT AIDER LES COMMERÇANTS DU CŒUR DE VILLE ET DES CŒURS DE QUARTIER !

### Jean-Philippe Grand, groupe socialiste, Verts et apparentés

On constate que le commerce de proximité et en particulier de centre-ville traverse une crise inédite : concurrence d'Internet dont un acteur majeur est d'ailleurs situé dans notre métropole ; ouvertures de centres commerciaux en périphérie pour capter toujours plus de clientèle autour des grandes surfaces par ailleurs en perte de vitesse... Les raisons sont nombreuses pour que les cœurs de ville se vident.

Mais le commerce de proximité a des atouts.

Certains organisent des ateliers dans leur commerce pour apporter un service complémentaire. D'autres font le choix de l'innovation et de l'originalité pour fidéliser leur clientèle.

La municipalité devrait donc se concentrer sur les moyens d'aider les commerçants qui se battent au quotidien pour faire vivre notre cœur de ville et nos

quartiers plutôt que de se glorifier d'un taux d'occupation des commerces faible sur Orléans comparé aux autres villes de même taille.

Il faut :

- attirer les habitants de la métropole et au-delà pour qu'ils y fassent leurs achats en animant tous les quartiers,
- faciliter l'accès aux piétons et aux cyclistes dont on sait qu'ils sont plus fidèles à leurs commerçants que ceux qui utilisent leur voiture et « zappent » d'un commerce à l'autre,
- rendre agréable notre hypercentre et les cœurs de quartiers en rendant aux mobilités douces certaines rues commerçantes. On sait aujourd'hui que les rues les plus demandées par les enseignes qui souhaitent s'installer à Orléans sont piétonnes,
- agrandir les parcs relais qui sont bien souvent saturés.

Ce sont ces mesures qui permettront de maintenir notre ville dynamique et agréable pour tous.

- Pour nous contacter : [socialistesvertsorleans@gmail.com](mailto:socialistesvertsorleans@gmail.com)

## PÉNURIE DE MÉDECINS À LA MSP SIMONE-VEIL À LA SOURCE, UNE ISSUE (À) ?

### Groupe PCF - Front de gauche

M. Ricoud est intervenu à de nombreuses reprises sur le devenir de la MSP Simone-Veil à La Source. MSP désertée par les praticiens et soignants. Une réunion en sa présence, entre l'AHLS, l'ARS, la Députée S. Rist, a eu lieu à ce sujet, le lundi 12 mars 2018.

À l'issue de cette réunion, a été décidé qu'une coordinatrice viendrait 1 journée/semaine à la MSP, pour y consacrer son temps à la recherche de médecins et soignants.

C'est bien. Mais il ne faut rien lâcher, et même porter cette exigence pour tout le territoire orléanais et métropolitain.

L'Humain d'abord, encore et toujours notre attachement, notre engagement.

- Contacts : 02 38 79 27 31 - [domtripet@gmail.com](mailto:domtripet@gmail.com) - [michel@ricoud.com](mailto:michel@ricoud.com)

## JEANNE À NOUVEAU BAFOUÉE

### Arlette Fourcade & Christophe de Bellabre Groupe des élus non-inscrits

Notre Jeanne 2018, Mathilde, lâchement attaquée en raison de ses origines par des imbéciles, a été défendue en premier par ceux qui avaient, tout aussi lâchement, lynché notre Jeanne 2014, la jeune Félicité : un comble !

Rappelez-vous. Félicité croyait « innocemment » que, outrage suprême, le mariage ne pouvait être qu'entre une femme et un homme. Malmenée et insultée par tous les idéologues du « progrès », seuls détenteurs des bonnes croyances, soutenus par les médias, Félicité, sans réel appui de la mairie, avait été contrainte de s'en excuser officiellement. Pourvu que ces idéologues ne découvrent pas que Mathilde pourrait avoir, elle aussi, des croyances interdites...

Vive Jeanne d'Arc ! Vive les Fêtes johanniques ! Vive Mathilde !

- <https://gniorleans.wordpress.com/>

**MAIRIE**

- Centre municipal 02 38 79 22 22
- Fourrière 02 38 79 22 27
- Objets trouvés (heures de bureau) 02 38 79 27 23
- Prévention-Médiation-Réussite Voir p. quartiers
- Maison de la justice et du droit 02 38 69 01 22
- CCAS 02 38 68 46 64/46 66
- Espace famille 02 38 79 26 82
- Espace infos des Aînés 02 38 68 46 36
- Mission santé publique 02 38 79 28 08

**URGENCES**

- Pompiers 18
- Police secours 17
- Samu 15
- Centre de sécurité orléanais 02 38 79 23 45
- SOS médecin 36 24
- Réseau Respi Loiret 02 38 22 29 89
- Centre anti-poison 02 41 48 21 21
- Dentiste de garde 02 38 81 01 09

**ACTION SOCIALE**

- CCAS secteur Nord**
- cantons Bannier, Bourgogne 02 38 68 46 67/46 48  
69 rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h
  - cantons Argonne, Saint-Marc 02 38 68 43 20  
1 place Mozart, lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- CCAS secteur Sud**
- cantons Carmes, Madeleine 02 38 68 46 67/46 48  
69 rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h
  - cantons Saint-Marceau, La Source 02 38 68 44 36  
3 rue Édouard-Branly, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Tous les renseignements ville et quartiers sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

**RÉCLAMATION ORLÉANS.MAG**

Vous ne recevez pas régulièrement *Orléans.mag* ou sa distribution est perturbée par des travaux dans votre rue. Signalez-le nous à cette adresse: [reclamationorleansmag@ville-orleans.fr](mailto:reclamationorleansmag@ville-orleans.fr). Le magazine est également disponible en mairies de proximité, au centre municipal et chez des commerçants dont la liste est consultable sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

→ **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**lundi 9 avril, 18h, à l'Hôtel de Ville**

**TRAVAUX EN VILLE**

Retrouvez, localisés sur cette carte d'Orléans, les travaux de voirie, de sécurisation, d'éclairage public, d'embellissement, en cours dans votre quartier. Pour tout renseignement ou précision, contactez votre mairie de proximité (cf. pages quartiers).

**NORD**

**Faubourg Saint-Vincent**  
2<sup>e</sup> phase de travaux, entre le pont SNCF situé boulevard G.-M.-Riobé et boulevard A.-Martin.  
→ Déviations et circulation perturbée  
**TRAVAUX JUSQU'EN AOÛT 2018**

**Square Molière**  
Aménagement de la circulation, agrandissement et fleurissement du square  
→ circulation et accès perturbés  
**TRAVAUX JUSQU'À DÉBUT JUIN 2018**

**Rue Jean-Bouin**  
Aménagement du square du Zodiaque et amélioration de l'éclairage public  
→ cheminement piéton perturbé  
**TRAVAUX RÉSEAUX JUSQU'EN SEPT. 2018**

**Place de la Nouvelle-Orléans**  
Aménagement de la place (chaussée, éclairage public, plantations...)  
→ Circulation et stationnement perturbés  
**TRAVAUX JUSQU'EN JUIN 2018**

**EST**

**Rues des Pêcheurs et des Cerisiers**  
Renouvellement de l'éclairage public et réfection des revêtements de trottoirs  
→ circulation et stationnement perturbés  
**TRAVAUX JUSQU'À FIN AVRIL**

**SAINT-MARCEAU**

**Rue du Pressoir-Blanc**  
Réfection de la chaussée, des trottoirs, remplacement de l'éclairage public et création d'un collecteur d'eau pluvial  
→ stationnement interdit et accès riverains maintenu  
**TRAVAUX JUSQU'EN MAI 2018**

**LA SOURCE**

**Quartier pavillonnaire**  
Renouvellement de l'éclairage public et rénovation des trottoirs rues Gaston-Planté, Thomas-Edison, Arsène-d'Arsonval, Charles-Beaudelaire et Stéphane-Mallarmé  
→ stationnement et circulation (sauf riverains) interdits  
**TRAVAUX JUSQU'À FIN AVRIL**

**Quartier pavillonnaire**  
Renouvellement de l'éclairage public et réfection des revêtements de trottoirs rues Claude-Lerude, Paul-Landowski, Aristide-Maillot et Raoul-Follereau  
→ stationnement et circulation (sauf riverains) interdits  
**TRAVAUX JUSQU'À MI JUIN**

**OUEST**

**Quais Madeleine et St-Laurent**  
Enfouissement des réseaux, renouvellement des branchements d'eau, renouvellement du réseau électrique moyenne tension, rénovation des trottoirs et de l'éclairage public  
→ circulation et stationnement perturbés  
**TRAVAUX JUSQU'À FIN 2018**

**CENTRE-VILLE**

**Quais du Châtelet et du Fort Alleaume**  
Réfection des rampants des plateaux sur la chaussée, des pavés sur les trottoirs, embellissement des pieds d'arbres et raccordement des bornes fontaines au réseau d'assainissement  
→ circulation perturbée  
**TRAVAUX JUSQU'À FIN AVRIL**

**Passage "Isabelle-Romée"**  
Création du passage "Isabelle-Romée", entre la place du Gros-Anneau et la rue des Africains, réalisation d'espaces verts et renouvellement de l'éclairage public.  
**TRAVAUX JUSQU'À LA MI-JUILLET 2018**





## OLIVET SUD

ANCIENNE GRANGE RENOVEE avec beaucoup goût/mélange d'ancien et contemporain, comprenant : RDC : entrée, vaste séjour/salon cathédrale ouvert, cuisine aménagée équipée ouverte sur le séjour, une chambre, WC, buanderie/lingerie, rangements. ETAGE : 2 belles chambres avec salles d'eau/wc et dressings privés. Terrasse bois - Jardin clos - Cour/parking. Terrain 330 m2.

**Prix : 395 200 € - Réf: 45007-319755**

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 380 000 € hors honoraires)



## ORLEANS ST MARC

APPARTEMENT DUPLEX de 86.72 m2, 2ème Etage : entrée, séjour/salon avec balcon, cuisine aménagée, toilettes. 3ème Etage : 2 chambres, dressing, salle de bains/wc. Garage - Parking - Cave. Classe Énergie C

**Prix : 182 000 € - Réf: 45007-322243**

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 175 000 € hors honoraires)



## ORLEANS LA SOURCE

Résidence la Bolère proche tram/commerces APPARTEMENT T5 de 94.56 m2, comprenant : entrée avec rangements, salle à manger avec balcon, salon ou chambre, cuisine aménagée, arrière cuisine, 3 chambres, salle de bains, cabinet de toilette. Parking Privé. Classe Énergie E

**Prix : 95 400 € - Réf: 45007-322233**

Honoraires 6% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 90 000 € hors honoraires)



## OLIVET SUD

MAISON de 2005 d'une surface habitable de 190 m2 comprenant : RDC : Hall d'entrée, vaste séjour/salon/cuisine aménagée le tout de 65 m2 environ, 3 chambres (dont une avec salle d'eau attenante), bureau, salle de bains, WC. ETAGE : salle de jeux, 2 chambres, salle d'eau/wc. Garage double, buanderie. Terrasse - Jardin Clos. Exposition Sud - Terrain clos 903 m2. Classe Énergie C

**Prix : 353 600 € - Réf: 45007-321382**

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 340 000 € hors honoraires)



## SAINT CYR EN VAL

Proche Bourg MAISON de 155 m2, comprenant : RDC : Entrée avec rangements, vaste séjour/salon avec poêle à bois, cuisine aménagée, cellier/buanderie. WC. ETAGE : 4 chambres (dont 1 avec dressing et salle de bain/wc attenante), salle de bains, WC. Garage double avec grenier. Terrasse - jardin clos paysagé donnant sur forêt. Classe Énergie D

**Prix : 343 000€ - Réf: 45007-321004**

Honoraires 3,94% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 330 000 € hors honoraires)



**Mes DUPUY DENUS, LOUESSARD, PELLEGRIN et COLLIN - NOTAIRES**

62, rue Alsace Lorraine - 45000 ORLEANS - Tél. 02 38 53 07 77 - email : immobilier.45007@notaires.fr

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Mme BERGERARD, Service Négociation



# NOUVEAU MANDAT EXCLUSIF

# 100% ADAPTÉ À VOTRE PROJET.

# CONSTRUIT AVEC VOUS.

**Le mieux, c'est d'en fixer la durée ensemble !**

**stéphaneplaza**  
immobilier

AGENCE ORLEANS CENTRE

**57 Rue Banner 45000 ORLEANS**

**02.38.91.56.90**

Retrouvez l'ensemble des offres sur notre site  
[www.stephaneplazaimmobilier.com](http://www.stephaneplazaimmobilier.com)

Chaque bien est unique, alors pourquoi la durée de tous les mandats serait-elle la même ?

Stéphane Plaza Immobilier Orléans Centre lance un nouveau type de mandat de vente exclusif, une réelle **innovation** dans le monde de l'immobilier reposant sur une **souplesse** inédite !



Hotel Collection  
\*\*\*\*\*



Offrez-vous le confort «King Size» de l'hôtellerie à partir de **649€**

OLIVET - CHÉCY - BAULE

*La santé par  
le sommeil*

**02 38 63 85 58**

 [olyliterieofficiel](https://www.facebook.com/olyliterieofficiel)

[www.olyliterie.fr](http://www.olyliterie.fr)

